

VOL. XLIII — No 250

Les 70,000 Chevaliers de Colomb du Québec menacés de suspension

Opposition de New-Haven à l'incorporation provinciale

Le Conseil d'Etat du Québec se soumettra-t-il à l'ultimatum du Conseil Suprême des Knights of Columbus et retirera-t-il son projet de loi inscrit à Québec?

Le juge Eugène Marquis aurait démissionné

La rupture se produira-t-elle entre les milliers de "Chevaliers de Colomb" de la province de Québec et les Knights of Columbus des Etats-Unis? Cela n'est pas possible puisque le Conseil suprême de New-Haven s'oppose au projet d'incorporation que le Conseil d'Etat du Québec veut faire adopter par la Législature de Québec à la prochaine session.

Le vol de St-Jérôme

La police se plaint du manque de coopération de la banque

La Sûreté provinciale éprouve de grandes difficultés à éclaircir le vol de banque le plus considérable de l'histoire criminelle du Canada. Le 14 novembre 1951, des bandits s'emparaient de près d'un million de dollars dans la succursale de la Banque Provinciale, à St-Jérôme. Et ce n'est que dans la nuit de jeudi dernier que les détectives provinciaux, après une enquête menée dans des circonstances inimaginables, ont réussi à faire une première arrestation.

Les accusés

Les déteus sont: MM. Raoul Rickner, 55 ans, 7505 rue McEachern; Victor Desautels, 59 ans, 2442 avenue Maplewood; Léo Asconi, 45 ans, 5649 Chemin de la Reine Marie; Rosaire Payette, 40 ans, 7293 rue Bordeaux; Louis Desrosiers, 45 ans, sans adresse au dossier; et Léo Davignon, 45 ans, 3880 rue St-Hubert. Ce dernier est un ex-équateur du Collège des Médecins.

Manque de coopération

Le lieutenant-détective Marcel Patenaude, qui avec le directeur Hilaire Beaugrand s'est occupé de cette cause, a expliqué ce matin, au cours d'une conférence de presse, comment il se fait qu'il a fallu 12 mois d'enquête pour arriver à une première arrestation.

Le Conseil d'Etat du Québec capitulera-t-il devant les menaces de New-Haven?

En apprenant la nouvelle, le Conseil suprême des Knights of Columbus a servi un ultimatum au Conseil d'Etat du Québec. Si le projet de loi n'est pas retiré, le Conseil d'Etat du Québec sera suspendu en bloc. L'ultimatum expirait aujourd'hui ou demain.

SAMEDI PROCHAIN Quarante pages

Le numéro spécial en hommage à Henri Bourassa. Nous avons annoncé dix pages sur Bourassa. Chemin faisant, le projet a pris de l'ampleur. Au lieu de dix grandes pages, nous en offrons quarante, format tabloïd.

Parmi les principaux collaborateurs, il y aura: le chanoine Lionel GROUX, Edouard MONTPETIT, Antonio PERRAULT, Rév. Père PÉPIN-ARCHAMBAULT, s.j., Gérard PICARD, etc. Sans compter les collaborateurs actuels et anciens du journal: au premier rang, M. Omer HEROUX, MM. Ernest BILODEAU, Louis ROBILLARD, Paul SAURIOL, Edouard BIRON, Jean GRENIER, Arthur LEFEBVRE, Aimé LEBLANC, Lionel ARPIN, etc.

Il y aura en outre des interviews recueillies par Pierre Viau: du docteur Jean-Baptiste PRINCE, de M. Tancred MARILL, Narcisse DUCHARME, J.-N. CABA, Alphonse MILETTE, Georges de VARENNES, etc.

On trouvera également quelques textes fameux qui jalonnent l'œuvre de Bourassa lui-même: sa lettre de démission en 1899, le discours de Notre-Dame et plusieurs documents qui y réfèrent ainsi que deux extraits substantiels des conférences-mémoires, etc.

Enfin, nous publions des photographies de lettres manuscrites de Sir Wilfrid LAURIER et d'Henri BOURASSA lui-même, ainsi qu'une série de documents photographiques représentant Bourassa aux principaux âges de sa vie.

Il faut commander TOUT DE SUITE ses exemplaires au prix de 0.10 l'unité (par quantité, même prix). (Nos abonnés recevront ce numéro avec leur édition régulière, sans débours supplémentaires). Le paiement doit accompagner la commande qu'on adresse au DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

La construction des navires au Japon surpasse celle des Etats-Unis

Londres, 22 (Reuters) — La construction de navires au Japon surpasse celle des Etats-Unis, a annoncé, hier soir, l'agence maritime Lloyds de Londres, qui ajoute que seuls les Britanniques sont en avant des Japonais en ce domaine, maintenant.

Le tonnage des navires en chantier au Japon, au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre, a été de 603,500, par rapport à 600,173 aux Etats-Unis. La construction maritime japonaise a augmenté de 146,867 au cours du deuxième trimestre, alors que celle des Etats-Unis a baissé de 35,891.

Au cours du troisième trimestre, la Grande-Bretagne avait des navires en chantier pour un total de 2,062,482 tonneaux, soit 13,759 de moins qu'au cours des trois mois précédents. Outre la Chine, la Pologne et la Russie, le tonnage mondial des navires en construction atteignait, au cours du troisième trimestre, un total de 5,864,873 tonneaux, soit une augmentation de 250,690 comparativement au trimestre précédent.

Le "balbo" du 1410 De Bullion

La police ne peut prouver qu'on y jouait illégalement

Le 1410 De Bullion n'est pas une maison de jeu illégale. Le recorder Damase Côté vient d'en décider ce matin, rendant jugement dans une cause intentée par l'équipe municipale de la moralité à la suite d'un article du Devoir en date du 14 juin 1952.

John L. Lewis refuse de rappeler les mineurs qui ont déclaré la grève

Washington, 22 (P.A.) — Il semble bien que l'insistance de M. John L. Lewis à obtenir pour ses mineurs l'augmentation complète de salaire, que vient de refuser le gouvernement, amènera une longue grève de l'industrie houillère aux Etats-Unis.

Un ultimatum

M. Lewis a virtuellement lancé un ultimatum en déclarant que ses mineurs ne retourneront au travail seulement lorsqu'on leur accordera l'augmentation de \$1.90 par jour qu'a négocié l'Union des Mineurs unis avec l'industrie.

La grève s'étend

Dans l'entre temps, la grève s'étend à presque toute l'industrie. Au moins 325,000 mineurs sont inactifs et des milliers d'autres ouvriers sont mis à pied par les chemins de fer qui transportent le charbon.

Un sérieux problème

Cette situation pose donc un sérieux problème pour l'administration démocrate juste dans la dernière phase de la présente campagne électorale.

Aux Etats-Unis

Les deux candidats réclament le maintien de l'aide à l'étranger

New-York, 22 (P.A.) — Les deux principaux candidats à la présidence des Etats-Unis disent que le pays doit continuer à aider les pays libres et les diriger dans la lutte contre le communisme.

Tous les députés appuient l'accord

Toronto, 22 (P.C.) — L'Assemblée législative de l'Ontario appuie, presque à l'unanimité, l'accord fiscal de cinq ans entre cette province et le gouvernement fédéral.

Moscou indifférent à qui triomphera

Washington, 22 (P.A.) — Moscou raconte au peuple russe qu'il doit s'attendre au pire, peu importe le nom du futur président des Etats-Unis. Pour les communistes les candidats sont aussi mauvais les uns que les autres.

La construction des navires au Japon surpasse celle des Etats-Unis

Londres, 22 (Reuters) — La construction de navires au Japon surpasse celle des Etats-Unis, a annoncé, hier soir, l'agence maritime Lloyds de Londres, qui ajoute que seuls les Britanniques sont en avant des Japonais en ce domaine, maintenant.

Le tonnage des navires en chantier au Japon, au cours du troisième trimestre terminé le 30 septembre, a été de 603,500, par rapport à 600,173 aux Etats-Unis. La construction maritime japonaise a augmenté de 146,867 au cours du deuxième trimestre, alors que celle des Etats-Unis a baissé de 35,891.

Au cours du troisième trimestre, la Grande-Bretagne avait des navires en chantier pour un total de 2,062,482 tonneaux, soit 13,759 de moins qu'au cours des trois mois précédents. Outre la Chine, la Pologne et la Russie, le tonnage mondial des navires en construction atteignait, au cours du troisième trimestre, un total de 5,864,873 tonneaux, soit une augmentation de 250,690 comparativement au trimestre précédent.

Le "balbo" du 1410 De Bullion

La police ne peut prouver qu'on y jouait illégalement

Le 1410 De Bullion n'est pas une maison de jeu illégale. Le recorder Damase Côté vient d'en décider ce matin, rendant jugement dans une cause intentée par l'équipe municipale de la moralité à la suite d'un article du Devoir en date du 14 juin 1952.

John L. Lewis refuse de rappeler les mineurs qui ont déclaré la grève

Washington, 22 (P.A.) — Il semble bien que l'insistance de M. John L. Lewis à obtenir pour ses mineurs l'augmentation complète de salaire, que vient de refuser le gouvernement, amènera une longue grève de l'industrie houillère aux Etats-Unis.

Un ultimatum

M. Lewis a virtuellement lancé un ultimatum en déclarant que ses mineurs ne retourneront au travail seulement lorsqu'on leur accordera l'augmentation de \$1.90 par jour qu'a négocié l'Union des Mineurs unis avec l'industrie.

La grève s'étend

Dans l'entre temps, la grève s'étend à presque toute l'industrie. Au moins 325,000 mineurs sont inactifs et des milliers d'autres ouvriers sont mis à pied par les chemins de fer qui transportent le charbon.

Un sérieux problème

Cette situation pose donc un sérieux problème pour l'administration démocrate juste dans la dernière phase de la présente campagne électorale.

Aux Etats-Unis

Les deux candidats réclament le maintien de l'aide à l'étranger

New-York, 22 (P.A.) — Les deux principaux candidats à la présidence des Etats-Unis disent que le pays doit continuer à aider les pays libres et les diriger dans la lutte contre le communisme.

Tous les députés appuient l'accord

Toronto, 22 (P.C.) — L'Assemblée législative de l'Ontario appuie, presque à l'unanimité, l'accord fiscal de cinq ans entre cette province et le gouvernement fédéral.

Moscou indifférent à qui triomphera

Washington, 22 (P.A.) — Moscou raconte au peuple russe qu'il doit s'attendre au pire, peu importe le nom du futur président des Etats-Unis. Pour les communistes les candidats sont aussi mauvais les uns que les autres.



CONVERSATION A BATONS ROMPUS AVEC UN MAROCAIN

Trois erreurs fondamentales! — Nous n'avons rien à cacher — Depuis la guerre, Marocains et Français ne se visitent pas beaucoup — Deux mondes qui s'ignorent — On finit par accepter les Bidonvilles

«Votre première erreur, c'est d'être venu ici comme journaliste. La deuxième, de voyager en automobile. Et la troisième, d'être accompagné par votre femme. Impossible pour vous de passer inaperçu. Les Français vous surveillent dans vos moindres gestes et vous vous efforcez de leur rendre la tâche facile. Pas un nationaliste n'osera venir causer avec vous; pas un, en tout cas, qui a une femme et des enfants et qui ne veut pas faire un séjour derrière les barreaux. Et si vous persistez à chercher la vérité, vous la trouverez peut-être, mais avec beaucoup de mal. Bonne chance!»

Curiosité

Jeudi le 2. Voilà ce que me déclarait aujourd'hui un mystérieux ami marocain. Un homme de l'entourage du Pacha de Marrakech et qui le sert bien, mais dont les sympathies profondes vont au Sultan. Le Pacha a de bons serviteurs, mais depuis qu'il a défendu la thèse française contre celle du Sultan, il n'a plus de vrais amis.

J'explique à mon interlocuteur que je ne suis pas venu au Maroc pour espionner les Français mais pour y faire un voyage en ouvrant les yeux le plus possible, en essayant de comprendre. Je n'ai rien à cacher. Et sur les flancs de l'Alouette, il y a même écrit mon adresse: BELOEL, PROVINCE DE QUEBEC, CANADA. Je suis un homme libre venant d'un pays libre. Voilà. Je ne viens pas espionner, mais regarder. La seule chose que je demande c'est qu'on me laisse regarder tranquille. Pas de police secrète à mes trousses. Là où je trouve de la méfiance, je deviens plus curieux.

Si les autorités françaises n'avaient pas annulé nos visas d'A. O. F. et d'A. E. F., nous aurions traversé rapidement le Maroc et nous serions peut-être déjà en Mauritanie. Mais puisqu'on veut nous empêcher de voir certaines choses et certaines gens même au Maroc, nous voulons connaître ces gens et découvrir ces choses. Maintenant, le Maroc nous intéresse passionnément.

Les Français ont-ils tant à cacher, demandai-je à mon ami qui est officiellement un ami des Français.

Les injustices innombrables subies par les Marocains. Ils ne veulent pas que la vérité soit connue à l'étranger. Ils ont peur. Mais la vérité, elle crève les yeux. Elle est dans la rue, partout. La richesse des étrangers, l'autorité des étrangers, la pauvreté des Marocains. Essayez de voir, car on ne vous dira rien. Vous êtes suspect.

La rupture

Ce qui vous tient c'est la Poste pour l'envoi de vos articles. Très mauvais. Si on n'intercepte pas vos textes, soyez sûr qu'on les lit. Et si vous n'êtes pas favorable à la présence française en ce pays, on vous ennuiera.

Je suis convaincu que mon ami exagère. Non. Les Français doivent vouloir que l'assemblée établisse une commission pour éclaircir les accusations communistes.

Aux Nations Unies

On étudiera les accusations des Chinois sans inviter ces derniers

Siège des Nations Unies, à New-York, 22 (P.A.) — L'Assemblée des Nations Unies établira une commission pour étudier les accusations communistes disant que les Etats-Unis ont fait la guerre bactériologique en Corée.

Les pourparlers

D'autre part, il semble certain que les vues si radicalement opposées de l'Orient et de l'Occident sur la façon de mettre fin à la guerre de Corée seront inscrites en tête de l'ordre du jour de la puissante commission politique de l'Assemblée générale.

Les 60 membres de la "première" commission doivent procéder à l'attribution de fonctions et dresser leur ordre du jour aujourd'hui. Outre la question coréenne, la commission discutera le désarmement mondial, la régle de l'énergie nucléaire, les accusations portées contre l'Afrique du Sud sur le traitement préférentiel des races et les différends entre la France et ses protectorats, le Maroc et la Tunisie.

«N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Poste Restante, DAKAR, Afrique occidentale française.»

EN 4e PAGE. PREMIER-MONTREAL

NOUS SOUHAITONS LA BATAILLE

par Pierre LAPORTE

UNE FEMME REVETUE DE CHARITE

Soeur Angélique-Marie

par Mme Corinne ROCHELEAU-ROULEAU

(Suite)

L'institution hospitalisait alors sept anciennes élèves aveugles-sourdes-muettes ou sourdes-parlantes plus ou moins instruites...

Elle se mit à leur enseigner le Braille, leur procurant, ou créant elle-même, une collection de livres de lecture et de cahiers divers en ces caractères; et Mgr Deschamps ayant fait don aux aveugles de sept machines importées de France pour écrire en Braille, les aveugles apprirent à s'en servir pour écrire elles-mêmes en blanc...

Leur enseigna le tricot et autres métiers qu'elle apprit elle-même à cet effet; tissages divers, ouvrages en paille, en osier, confection de tapis, etc. Bientôt il n'y eut plus une seule aveugle désœuvrée. Pour les remettre encore mieux dans leur assiette, l'ingénieuse Soeur les fit rentrer dans la vie courante de l'institution en leur rapportant tous les jours ce qui s'y passait d'intéressant...

Leur communiquant les nouvelles diffusées à la radio. Pour cela elle se procura un petit appareil de radio et l'ouvrait aux heures des nouvelles du jour. Si par hasard elle oubliait de le faire, vite une aveugle l'avertissait, car toutes connaissaient bien les heures de diffusion et comme la Soeur avait enlevé du cadran de la grande horloge la vitre recouvrant les aiguilles, les doigts des aveugles, cherchant délicatement sur le cadran ainsi découvert, savaient aussi bien que les yeux des voyantes l'heure qu'il était. Alors, plusieurs fois le jour, la Soeur, auprès de l'appareil, à mesure qu'elle y entendait ce qui s'y disait, expliquait cela en signes manuels, la main d'une des aveugles, recourbée au-dessus d'une des mains de la religieuse, captait les signes et gestes annoncés, qu'à son tour l'aveugle, de son autre main, transmettait à sa compagne aveugle la plus rapprochée, et ainsi de suite pour faire le tour des sept, toutes bien satisfaites d'apprendre, comme tout le monde, les nouvelles de la radio! (Ce moyen de diffusion se pratique encore aujourd'hui parmi les aveugles de l'institution, surtout le soir, à l'heure du chapelet récité par Mgr Léger.)

Cet autre apostolat de Soeur Angélique-Marie dura vingt ans. Combien furent les résultats remarquables et c'est ce que nous films par la suite. D'abord dans un livre écrit en français, "Hors de sa prison", publié en 1927. Ce véritable récit attira, un peu partout, l'attention sur les sourdes-aveugles en général. Educateurs, médecins, prêtres, psychologues,

L'oeuvre de Soeur Angélique-Marie nous inspira le désir d'en faire connaître les résultats remarquables et c'est ce que nous films par la suite. D'abord dans un livre écrit en français, "Hors de sa prison", publié en 1927. Ce véritable récit attira, un peu partout, l'attention sur les sourdes-aveugles en général. Educateurs, médecins, prêtres, psychologues,

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

La vie de cette remarquable éducatrice est finie, mais son influence demeure. A l'institution des Sourdes-Muettes, le département fondé par elle fonctionne aujourd'hui avec une douzaine de sujets; jeunes, d'âge mûr, ou déjà vieilles, mais toutes sourdes et aveugles aussi, ou en voie de perdre le peu de vision qui leur reste. Ainsi groupées, elles peuvent recevoir des soins, des attentions, des leçons qui rendent leurs jours moins tristes. Dans le local qu'elles occupent, mis à neut, spacieux, ensoleillé, toutes les pièces et même les balcons sont de plain-pied, permettant aux aveugles de circuler librement et à toute heure en se sentant bien chez elles. Elles font ce qu'elles veulent de leur temps, lisent, écrivent en braille, appliquent aux petits travaux manuels qui les attirent, s'intéressent aux leçons et aux instructions, comme aux nouvelles par la radio qui leur sont transmises, reçoivent des visites journalières. En cas de maladie, l'infirmière, tout à côté, leur ouvre ses portes et elles y sont soignées, veillées jour et nuit par les Soeurs et par leurs compagnes voyantes, avec une affection véritable.

Et cela n'est pas encore tout. L'influence exercée par l'oeuvre de cette femme a dépassé les bornes de l'institution de Montréal pour se faire sentir au loin, très loin même.

L'oeuvre de Soeur Angélique-Marie nous inspira le désir d'en faire connaître les résultats remarquables et c'est ce que nous films par la suite. D'abord dans un livre écrit en français, "Hors de sa prison", publié en 1927. Ce véritable récit attira, un peu partout, l'attention sur les sourdes-aveugles en général. Educateurs, médecins, prêtres, psychologues,

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

La vie de cette remarquable éducatrice est finie, mais son influence demeure. A l'institution des Sourdes-Muettes, le département fondé par elle fonctionne aujourd'hui avec une douzaine de sujets; jeunes, d'âge mûr, ou déjà vieilles, mais toutes sourdes et aveugles aussi, ou en voie de perdre le peu de vision qui leur reste. Ainsi groupées, elles peuvent recevoir des soins, des attentions, des leçons qui rendent leurs jours moins tristes. Dans le local qu'elles occupent, mis à neut, spacieux, ensoleillé, toutes les pièces et même les balcons sont de plain-pied, permettant aux aveugles de circuler librement et à toute heure en se sentant bien chez elles. Elles font ce qu'elles veulent de leur temps, lisent, écrivent en braille, appliquent aux petits travaux manuels qui les attirent, s'intéressent aux leçons et aux instructions, comme aux nouvelles par la radio qui leur sont transmises, reçoivent des visites journalières. En cas de maladie, l'infirmière, tout à côté, leur ouvre ses portes et elles y sont soignées, veillées jour et nuit par les Soeurs et par leurs compagnes voyantes, avec une affection véritable.

Et cela n'est pas encore tout. L'influence exercée par l'oeuvre de cette femme a dépassé les bornes de l'institution de Montréal pour se faire sentir au loin, très loin même.

L'oeuvre de Soeur Angélique-Marie nous inspira le désir d'en faire connaître les résultats remarquables et c'est ce que nous films par la suite. D'abord dans un livre écrit en français, "Hors de sa prison", publié en 1927. Ce véritable récit attira, un peu partout, l'attention sur les sourdes-aveugles en général. Educateurs, médecins, prêtres, psychologues,

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

En 1945, usée par son labeur in-

cessant encore plus que par l'âge, Soeur Angélique-Marie dut se retirer à l'infirmerie. Elle accepta dans un regretteux sacrifice, qui lui fut cependant très dur. Un peu plus tard on la voyait encore ici et là, dans la maison, à certaines heures, occupée à quelques besognes peu ardues. Toujours tranquille et gaie, ne se plaignant jamais de rien, sauf de l'inactivité, elle se montrait accueillante pour tous, surtout pour ses bien-aimées sourdes-aveugles, dont quelques-unes allaient la relancer dans sa chambre de malade jusqu'à sa mort. Ses derniers mois furent tranquilles, cachés en Dieu, passés dans une prière quasi continue. Et ses dernières heures furent empreintes d'une très grande paix. Elle sourit à ses infirmières, leur parla avec son habituelle douceur, puis elle ferma les yeux. Quelques heures après, elle s'éteignit sans agonie, sans secousse aucune, comme un enfant s'endort dans les bras de son père. Maintenant, comme tant d'autres admirables Soeurs de la charité ayant fini leur tâche, elle repose dans le cimetière des Soeurs de la Providence à la Longue Pointe de l'île de Montréal, cimetière entretenu tel un jardin tranquille entre les rues de la ville bruyante et les eaux du fleuve clapotant tout près. Sa pierre tombale, paillée aux autres qui l'entourent, porte cette épitaphe: "Soeur Angélique-Marie, née Demers, 1881-1952". En attendant le jour de la résurrection, c'est tout ce qui reste de celle qui sut pratiquer si magnifiquement, sa vie durant, le conseil du Grand Apôtre: "Revenez-vous d'entraîner de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience... mais surtout revenez-vous de la charité qui est le lien de la perfection."

Carnet mondain

RECEPTION DANSAnte

Pour célébrer leur 10e anniversaire, les Amis de l'Art donneront samedi, le 25 octobre, une réception dansante, en l'hôtel Windsor, sous la présidence et en présence du lieutenant-gouverneur et de Mme Gaspard Fautoux et du maire de Montréal et de Mme Camille Houde. Parmi les invités mentionnés: le lieutenant-colonel et Mme C. E. Gernay, M. et Mme Albéric Bourgeois, Mlle Magdeleine Piché, MM. et Mmes René Béllisle, Georges Bisillon, Maurice Truereau, Pierre Allard, Paul Bienvenue, R. D. Torney, P.-E. Bonnier et Fernand Egan; Mlle Françoise Pagnuelo, M. et Mme Joseph Jean, M. et Mme Pierre Andrieux, le Dr et Mme Laurendeau, M. et Mme Raymond Endues, MM. et Mmes Lionel Bertrand, J.-René Gauthier, Georges Lebeau, Gaston Laurion, Fernand Laurent et Michel-B. Perault, Mlle Margot Viau, le Dr et Mme Roland Christian, MM. et Mmes Flavius Daniel, Marcel Oulmet, Jack Tiloelman et M. Phil Landeau.

BAL DES PETITS SOULIERS

M. Alcide Côté, ministre des postes, sera le président d'honneur au bal qui donnera la Ligue de la Jeunesse féminine vendredi, le 14 novembre, en l'hôtel Windsor.

CHEVALIERS SPORTIFS

La première assemblée générale, cette année, du Club des Chevaliers sportifs, aura lieu lundi, le 27 octobre, à 8 h., au Cercle universitaire. A cette occasion, il y aura les élections annuelles du Club.

FIANCILLES

M. M. et Mme J.-C.-A. Turcotte, de Sorel, annoncent les fiançailles de leur fille, Jacqueline, à M. Maris Fortin, fils de M. et de Mme Antonin Fortin, de Price, Rimouski.

SECTION JEAN BRILLANT

La section Jean-Brillant, V.C., de la Légion canadienne, donnera, vendredi soir, à 8 h. 30, au mess des officiers du Régiment de Châteauguay, 4600, avenue Lacombe, sa première réception dansante de la saison, sous la présidence d'honneur du brigadier M. Paul Savé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, et de Mme Savé. Le major-général J.-P.-E. Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec, et Mme Bernatchez, assisteront également à cette soirée.

PARTIE DE CARTES

Jeu, le 23 octobre, à 2 h. 30, aura lieu au Pensionnat Marie-Rose une partie de cartes au profit des missions et des pauvres. Les anciennes élèves et leurs amis sont invités.

trouveront des aperçus nouveaux

et la preuve qu'une apparence idiote unie à un corps délabré peut cacher des facultés intellectuelles parfaitement saines et capables de se prêter à une merveilleuse régénération. La presse, un peu partout au Canada, parla de Ludvine et de sa maîtresse et cela fut suivi par les organes de publicité du Volta Bureau, de Washington, D.C., de l'American Foundation for the Blind et de l'American Braille Press, de New-York, de la Deutsche Caritasverband, de Fribourg, Allemagne, comme par des commentaires dans des revues et journaux d'Italie, de Belgique et d'ailleurs. Plusieurs membres de l'Académie française prirent connaissance de l'oeuvre de l'éducatrice canadienne, comme aussi des écrivains et des professeurs dans l'Uruguay, dans l'Inde, dans l'Afrique du Sud. L'association Valentin Haüy, de Paris, voulut transcrire ce récit en braille, comme fit également l'Institut Nazareth de Montréal. Enfin, la directrice des publications de l'Institut Royal pour Aveugles de Londres, Angleterre, s'inspira de l'oeuvre de Soeur Angélique-Marie pour son livre "Hors de sa prison", traduit tout le volume en anglais, d'après le texte de la Soeur, et par les professeurs de cette importante institution; et vers ce même temps, le chapelain d'une école pour sourdes-muettes aux Etats-Unis fit traduire le livre à ses frais, chacun des traducteurs ignorant que l'auteur du livre écrivait aussi des ouvrages en anglais.

"Hors de sa prison", Arbour et Dupont, Montréal, 1927. Ouvrage couronné par l'Académie française, Paris, 1928.

MAL de DOS Presque Intolérable causé par un LUMBAGO

"Depuis des années, je souffrais tant d'un lumbago et de douleurs sciaticques que j'appréhendais marcher, même faire quelques pas," écrit M. Fernand Gervais, St-Narcisse, P.Q. "J'avais aussi de fortes douleurs rhumatismales dans les épaules. Avec ces douleurs et cette raideur, j'avais du mal à travailler à ma ferme. Je suis donc très reconnaissant à T.R.C. Templeton, le médicament dont j'avais besoin pour me soulager. Je recommande chaleureusement T.R.C. à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert."

Ne souffrez pas sans raison quand vous pouvez obtenir le soulagement tant désiré des douleurs Rhumatismales, Sciaticques ou Arthritiques ou du Lumbago avec T.R.C. Templeton — le médicament breveté qui SE VEND LE PLUS au Canada et est préparé pour soulager ces douleurs. 65c. \$1.35 toutes pharmacies. 1-528

Les Amis de l'Art célèbrent leur deuxième anniversaire

Déjà dix ans que dans l'atmosphère de notre ville et dans l'ambiance intellectuelle résonne ce joli nom: Les Amis de l'Art. Chaque automne a compté un anniversaire mais c'est une oeuvre de jeunesse, de printemps, d'éveil que madame Hector Perrier a voulu fonder et elle a réussi, peut-être pas au-delà de ses espérances, mais telle qu'est, l'oeuvre donne tous les espoirs en plus de ceux déjà réalisés. Et la fondatrice est toujours là, avec sa jeunesse de coeur, et ses amis aussi, les jeunes et... les moins jeunes.

En pensant à cette oeuvre des Amis de l'Art, il me revient en mémoire le mot d'Esdras Montpetit à savoir qu'"il est aussi important d'orner sa vie que de la gagner". Parce qu'elle était convaincue de la même idée, madame Perrier, devant le trop petit nombre de nos jeunes qui avait accès à la culture artistique, s'est dit qu'il fallait faire quelque chose et elle s'est mise à l'oeuvre avec une énergie et une constance des plus méritoires, surtout dans une époque où il est si difficile de remuer les masses au nom de l'esprit, au nom de l'art.

Si elle avait fondé une coopérative d'amusements sportifs ou cinématographiques ou de... pique-niques, avec la moitié du travail qu'elle a donné elle aurait les mêmes résultats ou davantage, mais l'amitié pour les arts! C'est presque miraculeux cette réussite dans ce domaine de l'esprit. Il a fallu sa foi, son courage, son sens de l'organisation et... son sourire. L'esprit de son sourire, parce que tous les sourires n'ont pas le même esprit, mais ça, c'est une autre histoire. Nous y reviendrons... peut-être.

Donc depuis dix ans, l'oeuvre attire vers la vie intellectuelle, les manifestations de l'esprit et les spectacles artistiques, des foules de jeunes qui, très probablement, n'en auraient jamais soupçonné l'existence, comme cela arrivait autrefois, et comme cela se produit toujours d'ailleurs, pour toutes sortes de raisons. Mais les Amis de l'Art sont venus pour en aider un grand nombre, pour ouvrir les yeux fermés sur la beauté, pour indiquer les chemins de la pensée, pour attirer l'attention sur des harmonies silencieuses ou musicales mais éloquentes, en multipliant les expositions, les concours, les prix, les billets de faveur et les visites aux musées ou les présences aux conférences et aux concerts. Tous n'en ont pas profité au même degré, c'est probable, mais tous ont perçu le signe de préoccupation plus élevée, plus aérée, l'invitation à vivre davantage de leur esprit au royaume de la pensée, à visiter au moins les domaines de l'art.

Ce que les Matinées symphoniques ont accompli dans le domaine musical au bénéfice des jeunes musiciens ou seulement des jeunes auditeurs, les Amis de l'Art l'ont exécuté sur le plan de la culture générale et si, un jour, nous avons des publics plus fervents envers les choses de l'esprit, envers nos auteurs, nos compositeurs, nos artistes, à condition qu'ils aient de plus en plus de valeur, eh bien! nous le devons, pour une bonne part, à ces organisations qui sont allées au-devant de la jeunesse pour lui tendre la main et l'aider à accéder aux sphères spirituelles de l'esprit et de l'art. Les fondations féminines sont nombreuses sur ce terrain, nous avons parlé des autres maintes et maintes fois dans cette chronique. A cause de son dixième anniversaire, tenons-nous en aujourd'hui aux Amis de l'Art en offrant à sa présidente tous les meilleurs voeux de succès et longue vie à l'oeuvre qui lui est si chère et qui est à présent indispensable à notre métropole.

Germaine BERNIER

Bernanos et l'angoisse de la mort

Mlle Claude Francis à la Société d'étude et de conférences

L'oeuvre bernanosienne n'est pas un sujet léger et Claude Francis ne l'a pas traité de légère façon, hier après-midi, devant les membres de la Société d'étude et de conférences qui elle était la conférencière invitée.

En faisant la présentation d'usage, Mlle Marie Raymond, présidente de la société, a souligné la "redoutable érudition" de Mlle Francis, qui est, en effet, bachelière en droit de Paris, diplômée en lettres de la Sorbonne, familière avec l'art dramatique et l'art du ballet qu'elle a étudié également à Paris. En collaboration, elle fonda à Québec, il y a quatre ans, le Conservatoire dont la capitale est à présent dotée.

C'est donc sur l'oeuvre et la vie de ce romancier mystique qu'est Bernanos que la conférencière s'est penchée avec talent, art et sympathie, dans une étude initiale: "Bernanos... et le reste est silence". Cette allusion du titre à Hamlet, Mlle Francis l'explique en rappelant que le prince du Danemark, mourant, se tourne vers ceux qui l'assistent et murmure: "Si seulement j'avais le temps... mais la mort est prompte... oh! je pourrais vous dire, mais laissez cela... le reste est silence..."

Bernanos a médité sur la mort avec une constance et une profondeur extraordinaires, continuant à méditer sur la mort jusqu'à la fin de sa vie. Le message des Dialogues des Carmélites est si dense, qu'on a l'impression que l'oeuvre qu'il acheva le jour même où il s'allia pour ne plus se relever porte une substance spirituelle trop lourde pour les mots qui l'expriment, que Bernanos voudrait encore parler alors que la mort trop prompte l'immobilise, qu'il aurait encore pu nous dire tant de choses dans cette Vie de Jésus à laquelle il faisait le vœu de se consacrer sur son lit de mort.

Bernanos avait reçu dans son enfance, une grâce particulière: la peur de la mort. Sa vie intérieure a été si profonde qu'il fait penser à quelque paladin du Christ. Et ce chevalier avait éprouvé une descendance directe d'un frère de Jeanne d'Arc: Jeanne Talbert d'Arc. Sa vie a été tumultueuse, souvent dramatique à cause de sa santé chétive et de ses serps modestes revenus: Sous le Soleil de Satan et Journal d'un curé de campagne ont été écrits dans des conditions misérables, le premier lui rapportait 60 francs par page et sa famille attendait ce gain pour vivre. Pourtant ce Journal d'un curé de campagne écrit dans une contrainte affreuse est un chef-d'oeuvre. Il faut voir aussi avec quels accents, Bernanos parlait du dénuement, de la solitude, de l'abandon. Cette prodigieuse vie intérieure qui soulevait toute l'oeuvre bouleversante et secrète de Bernanos, cette angoisse surhumaine qui oppresse le grand cœur effaré de l'écrivain, la conférencière l'analyse à travers les sentiments et les attitudes de ses personnages.

De même qu'elle retrace chez quelques-uns des développements du thème mystique de la confusion à l'angoisse du Christ, les épreuves de l'abandon et de la peur. Cette peur dont il dit merveilleusement: En un sens, oyez-vous, la Peur est tout de même la fille de Dieu rachetée la nuit du Vendredi Saint. Elle n'est pas belle à voir, non! — Tantôt railleuse, tantôt muette, reniée par tous — Et cependant, ne vous y trompez pas: elle est au chevet de chaque agonie, elle intercéde pour l'homme.

La conférencière donne alors de substantiels extraits de La Joie, du Journal d'un curé de campagne, et surtout des Dialogues des Carmélites.

né même l'existence, comme cela arrivait autrefois, et comme cela se produit toujours d'ailleurs, pour toutes sortes de raisons. Mais les Amis de l'Art sont venus pour en aider un grand nombre, pour ouvrir les yeux fermés sur la beauté, pour indiquer les chemins de la pensée, pour attirer l'attention sur des harmonies silencieuses ou musicales mais éloquentes, en multipliant les expositions, les concours, les prix, les billets de faveur et les visites aux musées ou les présences aux conférences et aux concerts. Tous n'en ont pas profité au même degré, c'est probable, mais tous ont perçu le signe de préoccupation plus élevée, plus aérée, l'invitation à vivre davantage de leur esprit au royaume de la pensée, à visiter au moins les domaines de l'art.

Ce que les Matinées symphoniques ont accompli dans le domaine musical au bénéfice des jeunes musiciens ou seulement des jeunes auditeurs, les Amis de l'Art l'ont exécuté sur le plan de la culture générale et si, un jour, nous avons des publics plus fervents envers les choses de l'esprit, envers nos auteurs, nos compositeurs, nos artistes, à condition qu'ils aient de plus en plus de valeur, eh bien! nous le devons, pour une bonne part, à ces organisations qui sont allées au-devant de la jeunesse pour lui tendre la main et l'aider à accéder aux sphères spirituelles de l'esprit et de l'art. Les fondations féminines sont nombreuses sur ce terrain, nous avons parlé des autres maintes et maintes fois dans cette chronique. A cause de son dixième anniversaire, tenons-nous en aujourd'hui aux Amis de l'Art en offrant à sa présidente tous les meilleurs voeux de succès et longue vie à l'oeuvre qui lui est si chère et qui est à présent indispensable à notre métropole.

Germaine BERNIER

A Ste-Thérèse de Blainville

La réunion annuelle des anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame, amicale Notre-Dame de Bon-Accueil, aura lieu samedi, le 25 octobre, de 2h. à 5h. au couvent de Sainte-Thérèse de Blainville.

Plusieurs anciennes élèves et anciennes maîtresses religieuses seront présentes. Bienvenues à toutes. Prière de considérer cette invitation comme personnelle.

Informations: AT. 2445.

Doleurs Périodiques, Malaises, Fiévreux, soulagés sûrement avec ANTALGINE

On ne meurt pas seul, mais les uns pour les autres, peut être même les uns à la place des autres. C'est de la mort de la Prière que mourra Soeur Blanche de la Sainte-Agonie, c'est-à-dire que cette mère Prière, forte entre toutes et contre tout mourra d'une mort épouvantable tandis que Blanche, pusillanime et qui se sent lâche, trouvera la force au dernier moment de rejoindre ses compagnes déjà rendues à l'échafaud. On sait que les Dialogues de Bernanos devaient mourir quelque temps après en disant: Voici que je suis près de la Sainte-Agonie. Son projet d'écrire une Vie de Jésus était bien abandonné cette fois... et le reste est silence, dit en terminant la conférencière.

Aux jeunes que le soin des malades intéresse

Besoin urgent d'infirmières pour le nouvel hôpital de Maisonneuve

Le nombre d'infirmières disponibles est insuffisant partout mais dans un nouvel hôpital qui s'élève dans ce quartier.

L'hôpital de Maisonneuve pourra recevoir six cents malades dès son entrée en service mais à condition d'avoir le personnel nécessaire, c'est-à-dire compétent et suffisant pour ne pas être surcharg

M. Howe prédit une 3e baisse en 3 mois de l'indice de vie chère

Il signale que l'indice américain demeure par contre élevé — Le ministre du Commerce réitère qu'Ottawa a bien fait de ne pas réimposer de régie des prix

Toronto, 22 (P.C.) — Le ministre fédéral du Commerce, M. C. D. Howe, a prédit hier soir, que le prochain indice du coût de la vie subirait une "autre baisse accentuée" pour le troisième mois consécutif. Il a souligné en même temps que, pendant que le coût de la vie diminue au Canada, celui des Etats-Unis se maintient à un sommet sans précédent.

Dans un discours à la Chambre de Commerce canadienne, à Toronto, il a déclaré que le gouvernement canadien a fait un grand pas dans la voie du progrès lorsqu'il a aboli les régies après la deuxième guerre mondiale, en dépit des protestations.

"Ce geste a déterminé la voie que le pays se doit de suivre, vers une économie saine et flexible et non vers la bureaucratie."

Après la déclaration de la guerre coréenne, de nouveau on a réclamé l'imposition des régies. "Heureusement", de dire M. Howe, le gouvernement a refusé. Les Etats-Unis, eux, ont adopté ces régies.

"Je me souviens très bien qu'on a fort souligné, que, durant un certain temps, les prix montaient au Canada plus rapidement qu'aux Etats-Unis, où la régie des prix a été réimposée", dit M. Howe, "mais maintenant, on parle peu du fait que, depuis plusieurs mois, le coût de la vie a fléchi au Canada, pendant qu'il a atteint son plus haut niveau aux Etats-Unis."

"L'indice canadien est actuellement à peu près aussi bas que l'indice américain au milieu de 1950, avant que les conflits et les rumeurs de guerre se mettent à faire hausser les prix."

(A Ottawa, on annonce que le prochain indice, concernant les fluctuations de prix en septembre, paraîtra le 4 novembre. En août, l'indice a diminué de 1.1 point à 138.5. En juin et en juillet, il avait été de 137.6. Basé sur les prix de 1935 à 1939, que l'on arrête à 100 points, l'indice a atteint un maximum de 191.5 en décembre dernier.)

M. Howe a aussi affirmé: 1. Que les hommes d'affaires ne doivent pas afficher un optimisme

Lettre ouverte de M. Gérard Picard au président de Canadian Vickers Ltée

Une mise au point au sujet des points qui demeurent en litige — Les représailles — Les grévistes accusés — La sécurité syndicale et les bonis — Déclaration de M. Philippe Girard

M. Gérard Picard, le président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, nous a fait tenir ce matin une copie de la lettre ouverte qu'il vient d'envoyer à M. Edouard Labelle, le président de la Compagnie Canadian Vickers, Ltée. Voici le texte de cette lettre:

Montréal, 21 octobre 1952. M. J.-Edouard Labelle, C.R., président, Canadian Vickers Limited, Montréal, P.Q.

M. le Président,

Depuis un semaine environ, Canadian Vickers Limited et un comité-fantôme censé favoriser le retour au travail ont, par des lettres, des appels, des journaux, des radios et aux journaux, jeté beaucoup de confusion dans l'esprit du public en s'évertuant à répéter (ce qui est contraire à la vérité) qu'une seule question empêche le règlement de la grève aux chantiers maritimes Vickers: celle des procédures judiciaires intentées contre un certain nombre de grévistes.

J'estime de mon devoir de rétablir les faits et de vous communiquer la présente en votre qualité de président de Canadian Vickers Limited, bien que vous n'avez pas participé directement aux négociations. Copies en seront également transmises aux journaux, à la radio et aux ouvriers intéressés. Comme, en ces derniers temps, j'ai dirigé moi-même les négociations au nom de l'Union, je puis vous déclarer sans crainte d'être contredit:

1 — Que la question du boni spécial pour la réparation des navires (5c l'heure) n'est pas réglée;

2 — Que la question de la sécurité syndicale a été de nouveau laissée en suspens lors de la dernière rencontre entre les représentants de la Compagnie et le comité de négociations de l'Union.

Ces deux questions se rattachent à la convention collective de travail. Le boni de réparation des navires existe depuis une trentaine d'années aux chantiers maritimes Vickers et il a fait l'objet de recommandations nombreuses favorables de la part du tribunal arbitral. Quant à la question de sécurité syndicale, c'est la Compagnie qui, à la suite d'un accord de parties, a déclaré n'être pas prête à donner une réponse définitive.

Il y a désaccord, également, sur les conditions de retour au travail. Les deux principaux points qui ne sont pas encore réglés sont les suivants:

1 — Canadian Vickers Limited désire exercer des représailles contre un certain nombre de grévistes, en refusant de leur assurer leur emploi antérieur, et en déclarant qu'elle accordera une priorité à un nombre correspondant de briseurs de grève (scabs). Cette question n'est d'aucune manière réglée aux procédures judiciaires. Aucun des grévistes visés ici n'a de poursuite contre lui.

2 — Canadian Vickers Limited, de plus, et c'est une autre question, tout à fait différente de la précédente, veut se substituer aux cours régulières de justice en refusant de reprendre à son emploi, avant de connaître le jugement de la cour, environ vingt-cinq grévistes contre lesquels des poursuites ont été intentées. L'Union ne réclame pas le retrait des procédures. Elle demande à la compagnie d'attendre le jugement de la cour avant de prendre une décision. En vertu d'un principe de base des institutions britanniques sous lesquelles nous vivons, il est toujours été agréé qu'un accusé est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable.

Voilà donc quatre questions en litige, et la bonne foi de Canadian Vickers Limited peut avec raison être mise en doute lorsqu'elle prétend que la question des procédures judiciaires est la seule présente qui empêche le règlement de la grève.

Pourtant, Canadian Vickers Limited doit savoir que la première disposition d'un règlement de grève est généralement une clause de non-discrimination. Cette disposition a même été consacrée par le Parlement canadien, dans un texte de loi, lors de la grève des cheminots.

Les briseurs de grève (scabs), auxquels la compagnie donne un autre nom, posent un problème. Quand Canadian Vickers Limited veut accorder une préférence à un certain nombre d'entre eux, elle crée, pour l'avenir, une source de conflits; elle affecte les droits d'ancienneté (seniorité) d'un certain nombre de grévistes et manifeste son intention de les punir pour avoir exercé leur droit de recourir à la grève. De plus, dans le cas actuel, les briseurs de grève sont payés par le gouvernement canadien, à même le revenu provenant des taxes payées par les contribuables, ce qui est particulièrement odieux.

LOUEZ Un ROYAL 1952 neuf \$5.00 par mois Les frais de location servent de versement initial en cas d'achat. Soldé à termes faciles. Pineault fils 466, Mt-Royal E., Pl. 8594

LA PROCHAINE FOIS... ESSAYEZ DONC UNE bière DE RIZ Kingsbeer La meilleure bière de riz jamais brassée

Nouveau syndicat à la Warden King

Alors que la compagnie Warden King annonçait ce matin qu'un certain nombre de ses employés commençaient à retourner au travail, M. Raymond Lapointe, représentant international du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (C.O.I.C.C.T.) révéla qu'une demande de reconnaissance syndicale a été envoyée lundi à la Commission des relations ouvrières par son organisme.

M. Lapointe déclare que ce nouveau syndicat a recruté 412 membres parmi les grévistes et qu'il doit rencontrer les dirigeants de la compagnie pour négocier les conditions de retour au travail.

Cette grève fut déclarée par les United Electrical Workers, qui détenaient alors le certificat de reconnaissance officielle. Au moment de la déclaration de la grève, un autre syndicat, affilié à la Fédération américaine du travail, avait entrepris des démarches auprès de la Commission des relations ouvrières, pour remplacer les United Electrical Workers. Plus tard, à la suite de démarches faites par la compagnie, la Commission des relations ouvrières retira le certificat de reconnaissance au United Electrical Workers, parce que la grève était illégale.

Depuis les ouvriers n'avaient plus de représentants officiels, mais la grève continuait.

EN RUSSIE

Shostakovich réaffirme son orthodoxie Londres, 22 (P.A.) — Le compositeur russe Dmitri Shostakovich est de nouveau d'accord avec Joseph Staline.

Ce soir, à la radio, il a annoncé aux Russes qu'il va produire une série d'oeuvres pour "exprimer la gratitude du peuple soviétique à son parti, son chef et maître, le camarade Staline."

Le 19e congrès mondial du parti communiste, tenu récemment, lui a déjà inspiré une cantate pour choeur et orchestre symphonique, dont les paroles seraient de Dolmatovskiy.

Les autorités soviétiques ont parfois accusé Shostakovich de "déviation" en composant des oeuvres pas tout à fait dans la note des temps actuels et de ne pas se concentrer suffisamment sur la composition d'un opéra.

"La Fédération des étudiants a fourni une arme de propagande aux Russes"

Voilà ce que déclare M. Denis Lazure, ancien étudiant de Montréal, qui avait été délégué par la Fédération au congrès de Varsovie — L'attitude des étudiants de Toronto

Québec, 22 (P.C.) — Denis Lazure, ancien étudiant de l'Université de Montréal, a déclaré dans une entrevue à Québec que la décision de la Fédération nationale des étudiants d'universités canadiennes de rejeter les visites réciproques entre les étudiants canadiens et russes serait "une suprême bévue".

"Cette décision est presque un désastre", a déclaré le psychiatre de 37 ans, qui pratique maintenant à Montréal, au cours d'un entretien hier soir.

Il prétend avoir proposé les visites aux membres du Comité antifasciste de la jeunesse soviétique de la Russie.

Lors de sa 16e assemblée, la Fédération a, la semaine dernière, rejeté la proposition lorsqu'elle adopta, par un vote de 11 contre 8, une résolution approuvant tous les échanges d'étudiants sur une base de réciprocité "en autant qu'ils n'inspirent pas un membre de la Fédération à reviser ses relations avec celle-ci".

Cette résolution a fait suite à des menaces de la part des universités d'Ottawa et de Laval à l'effet qu'elles se retireraient si on approuvait la visite réciproque proposée.

Les démarches de M. Lazure Lazure, observateur de la Fédération le 19 septembre lors du congrès à Varsovie de l'Union in-

Nominations à la faculté de Médecine

La faculté de Médecine de l'université de Montréal annonce les promotions et permutations suivantes parmi ses professeurs, pour l'exercice académique 1952-1953: Les Drs Paul Brodeur, Jean-Jacques Lussier et Fernand Montjeu deviennent respectivement professeurs agrégés de radiologie, de physiologie et d'oto-rhino-laryngologie.

Sont nommés professeurs assistants: en médecine, les Drs Jacques Bernier, Alfred Cléroux, Gustave Gingras et Léon Label; en chirurgie, le Dr Benoit-Guy Bégin; en médecine et chirurgie expérimentales, les Drs Claude Fortier et Roger Guillemain; en obstétrique, le Dr Maurice Gagnier; en anatomie pathologique, les Drs Roger Gareau et Jean-Paul Thériault; en psychiatrie, le Dr Robert Genest; en pédiatrie, les Drs Jules Huard et Jean Piette.

La télévision interdite au couronnement

Londres, 22 (Reuters) — La vague de protestations s'accroît contre une décision du cabinet et de la Commission du couronnement de l'un prochain, et tout particulièrement de la cérémonie qui se déroulera à l'autel de l'abbaye de Westminster.

Cette interdiction signifie qu'environ 12,000,000 de spectateurs verront le cortège du couronnement entrer et quitter l'abbaye, mais ne verront rien de la cérémonie de deux heures qui se déroulera à pied de l'autel.

Diminution de 6.46% dans le nombre des voyageurs

Durant les vingt jours qui ont suivi la hausse tarifaire — Augmentation des recettes dans une proportion de 11.17% — Le système des billets est encore mis en question — La salle 24 est presque vide

La Régie des services publics a tenu une nouvelle séance hier matin pour entendre l'appel de la ville de Montréal contre la majoration du prix des billets d'autobus et de tramways, en vigueur depuis le 26 septembre. La matinée a été employée au contre-interrogatoire de M. Arthur Duperron, président de la Commission de transport, par les procureurs de la ville: Mes Philippe Beaugrand et John Ahern. Cet après-midi, ces avocats feront entendre quelques experts.

Demain, probablement, ce sera au tour des municipalités de la banlieue à commencer à faire valoir leurs arguments auprès de la Régie contre le maintien du régime des tarifs supplémentaires dans leur territoire.

Le président de la Régie, Me Antoine Lamarre, a rappelé aux municipalités intéressées et principalement à leurs procureurs, qu'il entendait terminer les appels cette semaine.

Hier matin, M. Duperron a déposé un état du nombre des voyageurs et des recettes depuis la mise en vigueur des tarifs nouveaux. Cet état démontre que du 26 septembre, date de l'entrée en vigueur de la majoration actuelle, jusqu'au 15 octobre, soit durant une période de vingt jours, la diminution du chiffre des voyageurs de la Commission de transport a été de 6.46%, comparativement aux jours correspondants de l'année dernière, soit 20,582,718 voyageurs en 1951, et 19,253,724 pour 1952; par contre, la Commission évalue à 11.17% l'augmentation de ses recettes, pour la période de vingt jours précitée, par rapport à l'année 1951.

La Commission envisage un déficit de \$3,500,000 pour les prochains douze mois qui serait comblé par le produit du nouveau tarif, mais les experts de la Ville croient que ce déficit pourrait être réduit de \$900,000.

Me John Ahern a interrogé M. Duperron sur les réductions possibles de dépenses que la commission pourrait effectuer.

La Commission empruntera La Commission de transport a déposé la résolution qu'elle a adoptée le 14 février 1952 par laquelle elle s'engage à contracter des emprunts nécessaires pour payer les obligations et dettes de la Compagnie des tramways de Montréal, échéant le 1er janvier 1953 au montant de \$11,300,000, et au cours de l'année 1952, les billets émis par la Commission en faveur de la Banque de Montréal, au montant de \$4,200,000, pour l'achat de capital-actions de la Compagnie.

L'appel des municipalités contre la majoration des tarifs de tramways et d'autobus se plaide dans la salle 24 du Vieux Palais, que connaissent bien nos lecteurs, puisque c'est là que s'est déroulée l'enquête sur la moralité, qui doit reprendre dans quelques jours.

Mais à la différence de l'enquête que préside le Juge François Caron, celle-ci engage les trois régisseurs des Services publics ne réunissent aucun public. L'assistance se résume aux trois régisseurs, au sténographe, aux journalistes, aux cinq ou six procureurs de la Commission de transport et des municipalités, et à quelques membres du personnel de la Commission.

CONVOICATIONS

Crédit social — Assemblée spéciale ce soir à 8h. au Buffet Paris, 3525 rue Iberville, pour la préparation du référendum réclamant du gouvernement provincial l'établissement du système de crédit social dans le Québec.

Club Richelieu-Montréal — Le déjeuner de demain sera consacré à la revue de la campagne annuelle de charité du club. Il y aura rapport général sur la campagne et rapports spéciaux des équipes de cinéma, des services sociaux et des services de santé.

Club Kiwanis-Montréal — Le conférencier au déjeuner mixte de demain sera le Dr Hamilton Baxter, spécialiste de la chirurgie plastique faciale. Le lieutenant-gouverneur de la province, M. Gaspard Fautoux, sera au nombre des invités d'honneur.

Société St-Jean-Baptiste — (section Immaculée-Conception) réunion d'élections demain soir à 8h. au Centre paroissial, salle No 5 — (section Lamarche) soirée cinématographique demain soir à 8h. au sous-sol de l'église paroissiale St-Iréné, 3030 rue Delisle — (comité régional de l'ouest) réunion d'élections demain soir à 8h. 30 au sous-sol de l'église St-Iréné; (section St-Jean-Baptiste) réunion d'élections demain soir à 8h. 30 au sous-sol de l'église paroissiale, 4220 rue Drolet.

A Toronto Les étudiants de l'Université de Toronto ont voté aujourd'hui favorablement pour que leur union se joigne à toutes autres universités canadiennes en appuyant des visites projetées par des étudiants d'universités russes.

Ce geste fait suite à la décision de la Fédération nationale des universités canadiennes, lors d'une réunion tenue à Québec la semaine dernière, de ne pas appuyer ces visites russes. Les universités Laval, d'Ottawa et Dalhousie ont menacé de se retirer de la fédération si ces visites russes ont lieu.

Le mouvement des moissonneurs fut suffisant

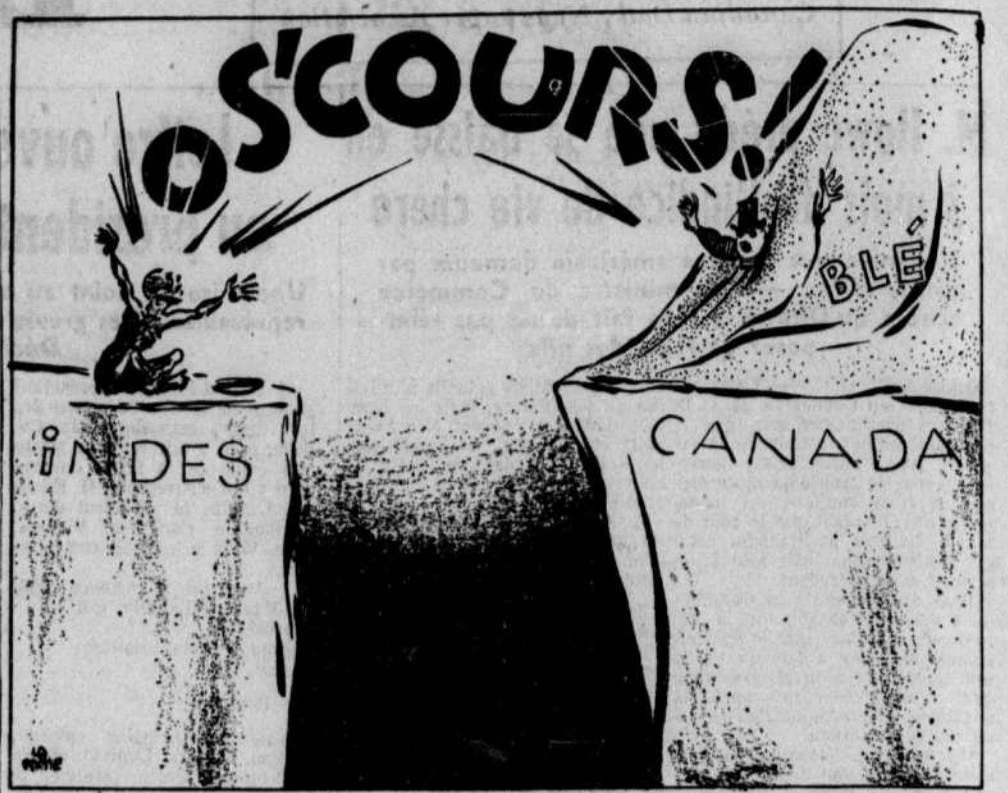
Le ministre du Travail, M. Milton F. Gregg, annonce aujourd'hui la fin du mouvement organisé de moissonneurs de l'Ontario et du Québec vers les provinces des Prairies.

Un total de 3,288 hommes ont fait le voyage pour aider à la moisson sans précédent dans l'Ouest. Le ministre a expliqué que ce nombre ajouté aux travailleurs obtenus localement avait été jugé suffisant dans la mesure où la température se maintiendrait.

Le mouvement des moissonneurs vers l'Ouest s'est fait en vertu du régime établi conformément aux accords fédéraux-provinciaux de la main-d'oeuvre agricole. Les travailleurs ont été envoyés à Winnipeg et de là ils ont été transportés aux divers endroits des Prairies où ils étaient requis.

La moisson est presque terminée au Manitoba et les travailleurs sont dirigés de cette province vers le nord de la Saskatchewan et l'Alberta.

Un choix des plus complets SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES COMPLETS et PALETOTS pouvant se porter immédiatement Max Beauvais 385 rue St-Jacques Le magasin pour hommes par excellence à Montréal Heures d'affaires: 9 a.m. à 5.30 p.m., du lundi au vendredi Ouvert le samedi jusqu'à 1 h. p.m.



pour faire une grande joie

Syndicalisme et corporatisme d'après Pie XII

Mgr Achille GLORIEUX, directeur de l'«Osservatore Romano»

Dans son discours du 3 juin 1950, Pie XII reconnaissait l'utilité de ce qui a été jusqu'ici réalisé... au commun avantage des ouvriers et des propriétaires...

Quoi qu'il en soit, le mot n'a pas cessé de faire difficulté; et on le vit encore en 1946, dans les interprétations données par certains...

Mais les préoccupations du Saint-Père vont dans une autre direction: il pense aux exigences d'une organisation générale de l'économie; c'est là, affirme-t-il, aux chefs d'entreprise, la première tâche à accomplir...

Dans un article de la Civiltà Cattolica (7 septembre 1946), le P. de Marco, S.J., remarquait à cette occasion: "Il s'agit d'un corporatisme parfaitement démocratique, issu du tronc chrétien de la solidarité humaine..."

Lois psychologiques des propagandes de masse

L'homme est-il "maître ou victime des propagandes"? Telle est la question que posent les membres de l'Ecole des Parents à un comité d'experts, mercredi soir, le 22 octobre.

Les participants à ce forum sont Mme Guy Bouillon, E.A., de la Sorbonne, et M.A. de l'Université de Montréal qui a puise sa ferme expérience des enfants dans le scoutisme et dans l'enseignement...

Mais pourquoi s'arrêter à des questions de mots. Ce qui compte, ce sont les idées et les réalisations sociales envisagées. Pie XI employait indifféremment les expressions de "corps professionnels" et de "groupements corporatifs".

À la suite de la discussion entre ces experts, l'auditoire participera activement à la solution du problème. Le cours aura lieu à 8 h. 30, ce soir, à l'Auditorium de l'Hôtel-Dieu, rue St-Urbain, près de l'avenue des Pins. Il sera précédé d'une séance de télévision qui débutera à 7 h. 45.

L'ACTUALITÉ

Le coup d'Etat militaire contre Mackenzie King

Le périodique Maclean's vient de publier un chapitre d'une biographie de Mackenzie King qui s'intitule La révolte de l'armée. Le Journal d'Ottawa prend vivement à partie l'auteur de cette biographie de l'ancien premier ministre — M. Bruce Hutchison — en disant que ce n'est pas là de l'histoire, mais du roman de cape et d'épée ou de l'opéra-bouffe. Il faut admettre que cette prétendue révélation d'un putsch militaire aurait forcé King à faire volte-face sur la question de la conscription et assez raide à avaler.

King juge que c'est là un secret trop grave pour se permettre de le communiquer au cabinet. Il ne le confiera qu'à Saint-Laurent, l'homme qui tient actuellement la clef de l'avenir. Seuls, King et Saint-Laurent peuvent épargner à leur pays l'anarchie, à la condition que Saint-Laurent veuille bien accepter la conscription.

Et pendant que Saint-Laurent écoutait en silence, King se sentait sur le bord de l'abîme avec son secret. Est-ce que King croyait lui-même ce qu'il disait ou s'il avait un rôle inavouable et grotesque? Seul King le sait.

Mis au courant de la situation, Saint-Laurent déclara qu'il faut tenir tête aux militaires. Autrement, le Canada serait réduit au rang des républiques de bananes de l'Amérique du Sud où la caste des officiers peut changer le gouvernement à volonté. Le cabinet doit combattre le coup d'Etat. Combattre, demande pathétiquement M. King, mais avec quoi? avec nos poings nus?

Le Journal d'Ottawa met en demeure M. Hutchison d'indiquer les sources sur lesquelles il s'appuie pour raconter cette histoire remuante. Il n'hésite pas à attaquer la vraisemblance de ces prétendues révélations. Le Journal ne peut croire que M. King ait été assez acteur, charlatan ou malhonnête pour raconter une pareille histoire, que M. Saint-Laurent ait été assez naïf pour la croire.

L'homme calme du Québec demeure incrédule, continue M. Hutchison. Il jugeait impossible que le gouvernement civil fut menacé d'un putsch militaire. Inavouable, mais vrai, de répondre M. King. Il n'y a qu'une seule solution, de poursuivre le premier ministre, c'est à dire de l'ultimatum touchant la conscription afin de pouvoir conserver la direction des affaires et reprendre fermement en main l'administration du pays une fois que la crise sera

Même s'il a contre lui la vraisemblance, il n'est pas sûr que M. Hutchison ait la vérité contre lui. Il est très vrai que la crise politique a donné lieu à une crise politique à l'automne de 1944, même si le Journal met le fait en doute. L'épouvantail d'un coup d'Etat militaire n'est évidemment pas banal, mais King n'a jamais hésité à se servir des moyens les plus imprévus et les plus surprenants pour arriver à ses fins. Et il ne faut pas oublier qu'il était un adepte du spiritisme.

La législation sociale de l'Argentine LEGISLATION PAR DECRET Salaires équitables, salaires de base et gratifications — Congés avec salaire — Justice du travail — Prévision sociale par Cecilio CONDITI

Vu la dissolution des Chambres il devient nécessaire de légiférer par décret de 1943 à 1946. La reconnaissance des droits de l'ouvrier, une conquête sociale, oblige le gouvernement d'en établir la structure organique. L'entente entre les parties n'était pas suffisante; il fallait l'intervention de l'Etat pour la réglementation.

Notre législation renfermait des principes qui ne furent jamais appliqués et d'autres qui n'étaient même pas applicables; d'autres encore qui étaient nécessaires n'existaient même pas dans nos lois. Vu la nécessité découlant du nouveau concept de la fonction gouvernementale, il fallait donc lancer un plan vraiment révolutionnaire. Inactivité voulait dire régression ce qui aurait engendré un nouveau péril; car la législation qui n'évolue pas dans l'ordre social déclenche le désordre.

Les lois furent refondues, de nouvelles lois ouvrières furent sanctionnées, après quoi les Chambres devaient sanctionner les décrets et en faire des lois. Ces décrets forment les assises de la réforme sociale. La marche vers le progrès fut ininterrompue, et les conquêtes sociales furent stabilisées.

Salaires équitables, salaires de base et gratifications

Le 20 décembre 1945 le décret No 33302 fut promulgué par l'Institut National du Salaire dont voici les fins fondamentales. a) Etablissement du salaire équitable et des salaires de base; b) Paiement de gratifications. Le paiement de gratifications est obligatoire. Il s'agit ici d'une disposition sociale qui, au début, n'avait pas été accueillie avec enthousiasme mais bientôt tous les patrons acceptèrent le nouveau système.

Les salaires de base, le salaire équitable et les gratifications furent l'objet d'une demande faite par la Confédération générale des Employés de commerce et ensuite par la Confédération générale du travail. Son approbation constitue une mesure sociale la plus importante qui ont bénéficié aux travailleurs argentins en général.

En ce qui concerne le personnel relevant du Fonds de pension des employés de commerce, on accorde des augmentations de salaire de 25%. Ce pourcentage diminue au fur et à mesure que le salaire monte. Jusqu'à un maximum de 920 pesos. Pour ceux qui ne relevaient pas de ce système, des augmentations s'élevaient jusqu'à 15 p.c. jusqu'à concurrence d'un salaire mensuel de 200 pesos, l'échelle des augmentations se réduisant avec l'augmentation de salaire jusqu'au maximum de 600 pesos.

L'Article 18 du décret 33302 qui fut transformé en loi plus tard, définit le salaire équitable comme "la rémunération du travail qui permet d'assurer à l'ouvrier et à l'employé ainsi qu'à sa famille, une alimentation appropriée, un logement hygiénique, les vêtements nécessaires, l'éducation des enfants, l'assistance médicale, le transport, la prévision, les congés et l'amusement".

Le salaire minimum, comme le dit l'Article 81, est rajusté périodiquement selon les oscillations du coût de la vie". Lorsque les indices mensuels indiquent une augmentation ou une diminution de 10 p.c. du coût de la vie la situation fait l'objet d'une étude de la part de l'Institut national du salaire.

Les salaires de base sont ceux établis selon la nature et les risques de l'emploi, les coutumes locales, la capacité économique, la rémunération qui se paie pour des travaux similaires, etc. Les barèmes sont fixés par l'Institut. Les salaires de base ainsi que les salaires équitables ne peuvent être réduits en vertu de contrats individuels ou collectifs, toute convention contraire étant nulle et sans effet. Cette dernière clause protège l'ouvrier contre les abus possibles de la part des patrons.

Le système de gratifications obligatoires pour tous les patrons est en vigueur depuis le 31 décembre 1945, la gratification se compose du 12ème du total des salaires payés à l'ouvrier ou l'employé au cours de l'année civile. Le même décret établit des garanties pour la sécurité et la stabilité du travailleur. Il fixe également des règlements concernant la solution équitable de tous différends qui pourraient surgir. Parmi les aspects sociaux de la nouvelle loi, mentionnons les voyages en commun, les colonies de vacances, les endroits de villégiature, etc.

Congés avec salaire

Les congés avec salaire pour tous ceux qui travaillent pour le compte d'autrui, sont assurés par les dispositions du décret du 22 janvier 1945. Pour avoir droit à ces congés, l'employé doit avoir travaillé au moins pendant la moitié des jours ouvrables compris entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année. Le salaire qui doit payer le patron pour chaque journée de congé résulte de la journée du total des salaires mensuels par 30 jours. Pour ce qui est du salaire journalier ou à l'heure ainsi que pour le travail à forfait, le revenu correspondant à une journée normale de travail est payé pour chaque journée de congé.

Le minimum annuel des congés conise l'épiscopat. C'est de celle-là que les dirigeants de l'immigration canadienne ne veulent apparemment pas; ils préfèrent continuer leur politique fanatique et raciale, pour ne pas dire raciste. P. S. Constitution Justicialiste

FONDE LE 10 JANVIER 1910 LE DEVOIR FAIS CE QUE DOIS MERCREDI, 22 OCTOBRE 1952

Nous souhaitons la bataille

M. Duplessis a déclaré lundi aux délégués de l'Union des municipalités: "Des provinces n'ont pas les moyens de se battre. Quant à nous, nous avons les moyens de nous battre. Si nous ne cherchons pas la bataille, nous sommes capables de la faire. Et on va s'en rendre compte" (1).

Ces paroles sont musique à nos oreilles. M. Duplessis aurait-il décidé de retirer le gant de velours et de frapper à poing nu? Ottawa apprendrait enfin que Québec a non seulement le désir de regagner les positions perdues, mais qu'elle en a aussi le moyen.

"Nous ne cherchons pas la bataille", dit le premier ministre. Nous, nous la souhaitons. Une bonne bataille qui fasse du pétard. M. Duplessis a cru à la "guerre des sourires". Il a espéré que la diplomatie ouvre des portes que l'adversaire gardait soigneusement closes. Il constate aujourd'hui qu'il devra se servir du bélier.

Dix années de conférences, — de "circonférences", a dit M. Duplessis, — n'ont rien donné. Notre politesse n'a pas empêché M. Abbott d'être très hautain dans sa dernière déclaration. Le jour de la signature de l'entente Ottawa-Ontario il a dit:

"Je n'ai pas l'intention de faire de démarches pour amener M. Duplessis à conclure une entente fiscale. Si le gouvernement québécois manifeste son intention d'en accepter les conditions, le gouvernement fédéral sera prêt à discuter l'affaire".

Aucun progrès en dix ans. Pas même dans le ton. En janvier 1941, à la conférence intergouvernementale, M. J. L. Ilsley, prédécesseur de M. Abbott, déclarait:

"Si l'on n'adopte pas le plan (accord fédéral-provincial) ou une meilleure méthode, je crains que le Dominion ne soit à contre-cœur forcé de prendre des mesures qui nuiront aux revenus des provinces..."

M. Ilsley aurait descendu à resserrer le noeud coulant autour du cou des provinces. M. Abbott, point: il n'interviendra plus. La province devra elle-même se passer la corde au cou!

Nous souhaitons la bataille. Pour que M. Abbott ravale ses paroles. Parce que la province doit quand même en avoir plein le dos à la fin de se faire cravacher.

Relisons le discours de M. Duplessis aux délégués des municipalités. Ça sent la poudre et ça repose du parfum de la diplomatie.

"Quelle que soit l'attitude des autres provinces, le Québec n'a nullement l'intention d'abandonner la lutte contre les empiétements du fédéral, tout particulièrement dans le domaine de la taxation..."

"Le régime actuel est contraire au bon sens, à moins que vous ne soyez en faveur de la centralisation, que vous ne vouliez tout faire passer par un moulin unique, que vous n'ayez aucun souci des avantages de

la dualité des cultures. Le maintien de la démocratie est à la base de la lutte pour l'autonomie"...

"Je suis prêt à aller aux conférences et j'y suis toujours allé, mais je n'ai jamais vu le fédéral céder quelque chose. Quand il intervenait, c'était pour demander quelque chose aux provinces. Je suis prêt à toutes les conférences, mais je suis opposé aux conférences qui tournent en circonférences et qui n'aboutissent à rien".

M. Duplessis a dit toutes ces choses déjà, mais c'est la première fois, depuis un bon temps, qu'il menace.

A Ottawa qui dit: "C'est à prendre ou à laisser", il cesse de répondre uniquement non. Il dit que la province de Québec est prête à accepter la bataille et que le gouvernement fédéral "va s'en rendre compte".

Et ça finit sur un espoir concret, presque immédiat: "Il sera question de tout cela à la prochaine session".

C'est là que devra se jouer la première ronde de la contre-offensive québécoise. M. Duplessis peut, à défaut d'autres possibilités pour le moment, imposer au gouvernement fédéral une contrainte morale considérable. Surtout à la veille d'une élection fédérale. Si le parti libéral refuse de modifier ses positions, M. Duplessis aurait raison d'inviter la population à donner son vote au parti adversaire, quel qu'il soit, pourvu qu'il s'engage à rouvrir le débat sur le problème fiscal et à le régler sur des bases constitutionnelles.

M. Duplessis ne serait pas seul pour mener cette bataille. Autour de lui, dans son cabinet, il peut compter sur un excellent avocat de l'autonomie, M. Antoine Rivard. Sur M. Onésime Gagnon aussi. D'autres pourraient apporter leur contribution.

En dehors de la Chambre, il aurait l'appui de toutes les Chambres de commerce de la province, des sociétés nationales, probablement de l'Union des municipalités, de toute la population.

Hors la province de Québec, il pourrait probablement compter sur l'Ontario, qui a accepté à son corps défendant de signer une entente avec Ottawa. Lundi soir, M. Leslie Frost déclarait à la Législature d'Ontario que l'accord fiscal qu'il a signé pourrait servir de base à une redistribution plus satisfaisante des domaines fiscaux.

On peut douter de la valeur de cette base, mais non pas du désir de M. Frost d'obtenir une entente plus satisfaisante. Il a lui-même dit qu'il considérerait l'accord comme une mesure "provisoire".

Nous souhaitons aussi la bataille pour que M. Duplessis ait raison.

Voilà bien longtemps qu'il parle de conquêtes autonomistes. Si vraiment il entend de les réaliser c'est toute la Confédération qui en tirera profit.

Pierre LAPORTE

(1) Nous empruntons cette citation et les autres du discours de M. Duplessis à Montréal-Matin, édition du 21 octobre, page 5.

BLOCS-NOTES

Migrations urgentes

Le Comité intergouvernemental pour les mouvements migratoires d'Europe, réuni à Genève, vient de promouvoir et aider la mise en marche de projets de colonisation en vue de diminuer le surplus de population de l'Europe. L'on sait que cet organisme est né du besoin et du vide créés par la dissolution de l'O.L.R. Et il est évident que tout le problème des migrations nécessaires se heurte aux mêmes obstacles que l'établissement des appartides et des fuyitifs.

Ainsi, par exemple, la Convention relative au statut des réfugiés, signée à Genève en juillet 1941 par dix-neuf pays, devait entrer en vigueur 90 jours après six ratifications. Or, il n'y a pas encore eu une seule ratification au moment où s'ouvre la septième Assemblée générale. A la conférence de Genève, les Etats-Unis avaient refusé de signer en disant que ce texte n'était pas adapté au droit et aux usages du pays. Or, cette convention comporte une définition fort limitative du mot réfugié; et de plus les signataires prennent des engagements restreints, notamment d'accepter les réfugiés qui entrent illégalement dans le pays après avoir fui un pays où leur liberté serait menacée, de ne pas les expulser sauf pour des raisons de sécurité nationale, et cela seulement après un procès régulier.

L'immigration canadienne

M. Hugh Gibson, le directeur de ce comité, a soumis un rapport sur les possibilités d'établissement dans les pays peu peuplés. Il a fait une tournée de l'Amérique du Sud à ce sujet et des démarches auprès de la Banque Internationale et de la Banque Exportation-Importation pour savoir quels capitaux pourraient être investis dans une telle entreprise. Le Comité a finalement adopté une résolution demandant à M. Gibson d'encourager les projets des gouvernements membres pour augmenter les migrations et aider les immigrants. Le délégué des Etats-Unis a dit qu'on ne peut juger que sur des projets spécifiques et que chaque cas devrait être soumis à Washington pour étude.

Ce qui frappe dans tout cela, c'est que le Canada, où certains groupes remuants font tant de tapage sur l'immigration, paraît rester en marge d'un tel mouvement. L'explication n'est pas difficile à formuler. On la trouve, par exemple, dans une déclaration récente de l'épiscopat canadien sur l'immigration. Nos évêques y recommandent qu'on évite toute discrimination qui serait injuste pour tel ou tel groupe; ils condamnent toute politique arbitraire qui exclurait les citoyens d'une nation ayant un surplus de

population ou encore de réfugiés de pays soumis à une persécution politique ou religieuse.

Le problème de l'immigration est complexe; il faut tenir compte des possibilités du pays qui reçoit les immigrants. Au Canada les grands espaces disponibles ne sont pas tous colonisables, loin de là, et les régions qui le sont exigent une endurance et une énergie qui ne sont pas le fait de tous les immigrants. L'expansion industrielle ne permet pas non plus une immigration illimitée, tant s'en faut.

Fanatisme

Mais cela dit, il reste que nous recevons beaucoup d'immigrants et qu'en même temps nous excluons en pratique ceux qui paraissent moins assimilables au groupe canadien-anglais. L'on ne fait aucune restriction pour les immigrants britanniques et cette faveur s'étend un peu aux groupes du nord de l'Europe et de religion protestante. Mais des limitations sévères ferment la porte aux fins catholiques comme les Italiens.

Les pays qui ont le plus urgent besoin de diminuer leur surplus de population se voient fermer nos portes. Et comme la France n'a pas de population en trop, le parallèle établi entre l'immigration anglaise et l'immigration française est purement théorique. La politique d'immigration du gouvernement canadien est donc fort éloignée des directives qui viennent de formuler l'épiscopat. On a toujours reproché aux Canadiens français d'être hostiles à l'immigration, et ils l'étaient avec raison puisqu'elle était unilatérale, surtout anglaise et protestante. Mais ils seraient favorables à une immigration comme celle que pré-

# L'U.C.C. fait rapport à ses membres sur ses nombreuses réalisations

### L'Union catholique des cultivateurs a augmenté ses effectifs de plus de 5,000 membres durant l'exercice 1951-52 — Elle a travaillé activement à l'organisation des bûcherons — Un excédent des revenus sur les dépenses, pour la première fois en trois ans—Rapports avec les gouvernements

Le congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs s'est ouvert, ce matin, au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, rue Papineau. Peu après l'ouverture officielle, M. Thurbé Belzile, secrétaire général de cet organisme, s'adressant à plusieurs centaines d'agriculteurs venus de toutes les régions de la province, a fait lecture du vingt-huitième rapport annuel de l'U.C.C.

Dans son avant-propos, M. Belzile a énuméré les nombreux événements importants de ce rapport, lesquels sont: fondation de deux nouvelles fédérations, Québec et Gaspé; tenue à Montréal des assemblées annuelles de la Fédération canadienne des producteurs de lait; visite du premier ministre de la province au congrès général de Trois-Rivières et du premier ministre du pays à l'assemblée de la Fédération canadienne de l'agriculture; ouverture de l'École Noé Ponton, de Sherbrooke, du Centre de formation rurale; augmentation de 5,000 membres des effectifs de l'Union; signature des premières conventions collectives de travail pour les ouvriers de la forêt; augmentation record du chiffre d'affaires de nos deux mutuelles; et il faudrait ajouter, excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice pour la première fois depuis trois ans.

Voici de larges extraits de ce volumineux rapport:

**Les comités**

Au mois de décembre dernier, le conseil général a procédé à une révision des cadres et des attributions de ses comités. A toute fin pratique, la révision se résume aux points suivants: 1. Le comité d'établissement est remplacé par un comité conjoint de l'U.C.C. de l'U.C.F. de la J.A.C. de la J.A.C.F. et de la Société canadienne d'établissement rural; M. Gérard Gauthier y représente l'Union et agit comme président du comité; 2. Chaque comité du conseil général, sauf le comité forestier, est formé de trois membres choisis parmi les membres du conseil général; il est autorisé à s'adjoindre, au besoin, des personnes particulièrement compétentes sur les sujets qu'il a à étudier; 3. Les comités antérieurs sont remplacés par les quatre comités suivants:

a) Comité des initiatives syndicales; b) Comité de l'industrie laitière et de l'élevage; c) Comité des cultures maraichères et spécialisées; d) Comité forestier, qui est composé d'un président désigné par le conseil général et d'un représentant de chaque comité forestier actif des fédérations de l'Union.

**Le gouvernement fédéral**

Du 1er au 3 octobre 1951, notre président général a participé aux délibérations du comité consultatif du ministère fédéral de l'agriculture. Le 15 novembre, il a assisté à Ottawa à une réunion du conseil national de la main-d'œuvre; les 4 et 5 décembre, encore à Ottawa, il a assisté, à titre de représentant de l'Union, à la conférence agricole fédérale-provinciale annuelle.

Les cultivateurs de notre province n'ont sûrement pas reçu depuis un an toute la protection qu'ils auraient pu attendre du gouvernement fédéral. Ils sont cependant en mesure de constater, par les notes qui suivent, que leur association professionnelle a fait toutes les démarches requises pour leur obtenir toute l'attention à laquelle ils avaient droit.

L'élevage du porc a marqué de uis un an, une augmentation d'environ 30 pour cent, par suite de l'abondance des grains dans l'ouest du pays et à cause des ambitions irréflechies de certains spéculateurs de l'est. Bien que la consommation domestique de viande de porc ait augmenté considérablement, il semble qu'au moins 20 à 25 pour cent des pores qui seront abattus au pays en 1952 ne pourront être vendus. Le 17 décembre 1951, le ministère fédéral de l'agriculture annonçait que le prix de soutien de \$32.50 les cent livres

(fleches Wiltshire) serait maintenant en vigueur après le 1er janvier 1952.

Quelques semaines plus tard, il devenait évident qu'aucune viande de porc ne pourrait être exportée en Grande-Bretagne ni aux Etats-Unis. Le 15 février, le gouvernement annonçait que le prix de soutien serait, de cette date au 30 septembre, de \$26 les cent livres pour les carcasses de première qualité, e prix de soutien s'appliquant aux pores livrés aux cours à bestiaux de Montréal et de Toronto. Au mois de mars, pour faire cesser un engorgement des abattoirs devenus désastreux, le gouvernement fédéral modifiait les standards de poids établis pour le paiement des primes à la qualité; à la demande de l'Union et de plusieurs associations des autres provinces, cette pratique fut abandonnée vers la fin d'avril.

Pendant que les cours à bestiaux et les abattoirs regorgeaient d'animaux, au mois de mars, de nombreux expéditeurs de pores reçurent des remises qui ne cadraient nullement avec les prix de soutien. Le secrétariat de l'Union fit aussitôt les démarches qui s'imposaient auprès de l'Office de soutien des prix des produits agricoles et, dans les cas où leurs réclamations étaient suffisamment justifiées, les cultivateurs intéressés ont obtenu des remboursements.

L'épizootie de fièvre aphteuse constatée en Saskatchewan au mois de février eut pour effet de fermer le marché des Etats-Unis, qui depuis quelques années absorbait des quantités considérables de bovillons canadiens. Le 10 avril, le gouvernement fédéral annonçait un prix de soutien de \$25 les cent livres pour les bovillons de bonne qualité livrés aux cours à bestiaux de Toronto. Ce prix de soutien devait être maintenu tant que l'épizootie de fièvre aphteuse ne serait pas entièrement contrôlée, mais le 6 août, à la demande de la Fédération canadienne de l'Agriculture, on annonçait que le prix de soutien serait maintenu jusqu'au 30 septembre, bien que l'épizootie eût été déclarée officiellement sous contrôle vers le milieu du mois d'août.

On se souvient que l'an dernier le prix de soutien du beurre avait été fixé à 58 cents pour jusqu'au mois de mai 1951. A ce prix cependant, l'Office de soutien des prix des produits agricoles n'avait pas pu en acheter du tout; au mois d'août 1951, l'Office avait été autorisé à acheter à 63 cents jusqu'à concurrence de dix millions de livres, mais le 22 avril dernier, sans aucun avertissement préalable, l'Office refusait d'acheter et le prix de soutien retombait à 58 cents. A la demande du comité exécutif de l'Union, qui était alors en séance à Montréal, notre président général demanda des explications au ministre fédéral de l'agriculture, mais les explications reçues le lendemain, pendant que le conseil général siégeait à l'École d'Agriculture de Ste-Martine, ne furent pas jugées satisfaisantes et le 1er mai, à la demande du conseil, le secrétaire général écrivait au ministre Gardiner, pour lui faire toucher du doigt l'incohérence de sa politique des prix de soutien du beurre, en lui demandant de le réviser. A la suite de cette lettre de protestation, le ministre se déclara disposé à essayer d'obtenir du gouvernement l'autorisation de maintenir à 58 cents jusqu'au mois de mai 1954 le prix de soutien du beurre.

Les producteurs de fromage se sont trouvés cette année dans la situation la plus difficile qu'ils aient jamais connue. Après avoir acheté vingt-sept millions de livres de fromage canadien en 1951, la Grande-Bretagne s'est déclarée incapable d'en acheter cette année. D'un autre côté, les Etats-Unis, qui avaient l'habitude d'en acheter quelques millions de livres par année, ont décrété un embargo sur ce produit. Il était facile de prévoir un surplus de fromage canadien très considérable pour l'année courante. A la suite de démarches répétées de la Fédération canadienne de l'Agriculture, de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait et de l'Office ontarien de mise sur le marché du fromage, le gouvernement fédéral créa un prix de soutien de 24 cents, plus les frais de manutention et d'entreposage, et le gouvernement ontarien consentit à son Office de mise sur le marché une garantie additionnelle de 6 cents la livre. Grâce à cette politique combinée des gouvernements fédéral et ontarien, les producteurs de fromage de notre province ont pu obtenir pour leur produit un prix bien supérieur à celui qu'ils auraient obtenu sur un marché libre.

Le gouvernement fédéral a continué d'appliquer aux oeufs sa politique des deux années précédentes; il s'est engagé à acheter à 38 cents la douzaine, plus les frais d'entreposage et de manutention, les oeufs qui n'auraient pas trouvé preneur à la fin de la période d'entreposage. La Fédération canadienne de l'Agriculture a demandé que des prix de soutien

soient établis pour la chair de volaille, mais cette demande n'a pas encore été agréée.

Depuis plusieurs années, la Fédération canadienne de l'Agriculture, répondant au désir des associations des provinces de l'est, a demandé au gouvernement fédéral de rendre permanente sa politique du paiement de subsides au transport des grains de provende de l'ouest à l'est du pays. Comme le gouvernement n'a jamais donné suite à cette demande, il y a danger que cette politique soit abandonnée d'une année à l'autre. Le 23 mai dernier, notre président général a communiqué avec le ministre fédéral de l'agriculture pour lui demander de faire voter les sommes nécessaires au paiement de ces subsides pendant une autre année, en faisant valoir que ce sont les cultivateurs qui sont les vrais bénéficiaires de ces subsides, et non pas les commerçants comme on semblait le craindre dans les milieux gouvernementaux. Presque toutes nos fédérations ont appuyé cette demande de notre président général, en adressant des messages identiques aux ministres fédéraux du commerce et de l'agriculture. Le gouvernement fédéral a jugé opportun de

maintenir sa politique de paiement de subsides jusqu'au printemps de 1953.

Le 16 novembre 1951, à la demande du comité exécutif, le secrétaire général a écrit au très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, pour lui demander de faire voter une loi interdisant la fixation des prix de gros et de détail par les manufacturiers, comme cela se pratiquait dans bien des domaines, notamment dans celui d'un grand nombre de fournitures de ferme. Le premier ministre a accueilli cette demande avec une sympathie évidente.

**Le gouvernement provincial**

Le 28 février, alors qu'une épizootie de fièvre aphteuse affectait les troupeaux de bovins de la Saskatchewan, notre président général s'est empressé d'intervenir au

prés du gouvernement provincial pour obtenir qu'il décrète un embargo sur les viandes venant des provinces de l'ouest. Il fallait à tout prix éviter que les troupeaux de notre province fussent infestés par cette maladie désastreuse. Le gouvernement provincial s'est rendu de bonne grâce à cette demande et, malgré les instances répétées du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux intéressés, il a maintenu l'embargo jusqu'au milieu d'août, alors que l'épizootie de fièvre aphteuse était déclarée sous contrôle.

A la fin de janvier, le président général et le secrétaire général ont fait de nouvelles démarches auprès de quelques ministres, pour faire réduire le coût des permis pour tracteurs de ferme selon les demandes répétées de nos derniers congrès. Ces démarches ont été couronnées de succès.

Au mois de mars, le ministre des finances annonçait que le coût des permis pour tracteurs de ferme était réduit de 35 cents à 20 cents les cent livres.

Les dirigeants de l'Union ont également fait de nombreuses démarches pour obtenir le règlement d'un problème de taxation qui est susceptible d'affecter sérieusement les assurés de nos mutuelles. Ces démarches n'ont pas encore obtenu le succès désiré.

Pendant la dernière session de la législature, le gouvernement a fait voter une loi autorisant la création d'un comité "pour étudier les problèmes relatifs à la production, à la vente et à la distribution des produits agricoles et à la protection des légitimes intérêts respectifs des agriculteurs et des consommateurs". Dans toutes les régions de la province, on a considéré cette loi comme un premier pas vers l'obtention d'une loi de conventions collectives ou de mise sur le marché applicable aux (suite à la dernière page)

# Un Symbole de Sécurité

Louise de Charette connaît toute l'utilité de la barrière qui empêche le petit enfant de s'en aller imprudemment loin de la maison. Louise, tout enfant, est déjà très sensible au malheur d'autrui. C'est pourquoi elle associe dans une même idée les mots barrière protectrice et sécurité. La pensée de Louise n'est-elle pas de la même nature que la pensée prévoyante qui pousse chaque année des milliers de Canadiens à parer à l'imprévu, à économiser, à préparer leur avenir en achetant des Obligations d'Épargne du Canada.

### PLUS AVANTAGEUSES QUE JAMAIS

Obligations d'Épargne du Canada, 7e émission. Échéance: 10 ans et 9 mois. Rendement: 3.44% par année si conservées jusqu'à l'échéance. Encaissement: en tout temps à leur prix d'achat plus les intérêts à n'importe quelle banque au Canada. Coupons: à chaque Obligation sont attachés dix coupons d'intérêt de 3 1/4%, le premier payable le 1er août 1954 (1 an et 9 mois après la date d'émission); les neuf autres payables le 1er août de chaque année de 1955 à 1963. Si une Obligation est encaissée avant que le premier coupon soit payable, elle rapportera 2.14% d'intérêt simple par année, calculé sur une base mensuelle. Le rendement augmente d'une année à l'autre et atteint une moyenne de 3.44% par année à l'échéance. Les Obligations de la septième émission sont offertes en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000. Tout particulier peut en posséder jusqu'à concurrence de \$5,000. Les Obligations sont enregistrées aux noms de leurs détenteurs. Elles ne peuvent être ni cédées ni transférées.

dessiné par la jeune Louise de Charette

Louise, fille de M. et Mme Benoît de Charette, 157 rue Bonaventure aux Trois-Rivières, est âgée de 9 ans. Le dessin que nous reproduisons et qu'elle a fait elle-même représente sa conception de la sécurité.



depuis 1892

TRANCHEMONTAGNE

TEXTILES EN GROS

459 St-Sulpice, Montréal

BE 4428

COMPTE-SECONDES

## Minerva

(stopwatch)

INDISPENSABLE

Pour le sport, l'industrie et les sciences

Qualités de précision et de durée

Réparations de tout genre de compteur (stopwatch)

Catalogue sur demande

FERNAND SENECAI Enrg. DISTRIBUTEURS

354 est, rue St-Catherine, Montréal BE. 4331

Tout Canadien a raison d'économiser — Épargnons, achetons des Obligations d'Épargne du Canada

7ÈME ÉMISSION

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA SONT EN VENTE chez les courtiers de placement, dans les banques et au moyen de retenues sur le salaire.

ELLES ENCAISSENT EN TOUT TEMPS, À LEUR PRIX D'ACHAT PLUS LES INTÉRÊTS

20ème saison du club musical et littéraire

La saison 1952-53 du Club musical et littéraire de Montréal marquera le vingtième anniversaire de sa fondation.

Cinéma au Musée des Beaux-Arts

Ce soir, le 22 octobre, à 8 h. p.m., on présentera au Musée des Beaux-Arts un groupe de films français à court métrage.

ALUMINIUM LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
Le 15 octobre 1952, le Conseil d'Administration a déclaré sur les actions son valeur nominale de la Compagnie, un dividende trimestriel de cinquante cents par action.

AVIS

DEMANDE A A4 faite au sous-secrétaire de l'Immunisation de Montréal, 303 rue Saint-Laurent, Québec, pour la construction d'un tour de radio.

AVIS

DES soumissions cachetées adressées au sous-secrétaire de l'Immunisation de Montréal, 303 rue Saint-Laurent, Québec, pour la construction d'un tour de radio.

NOUVEAUX

DES soumissions cachetées adressées au sous-secrétaire de l'Immunisation de Montréal, 303 rue Saint-Laurent, Québec, pour la construction d'un tour de radio.

COMPTABLES AGRÉÉS

- List of accountants and their addresses: BELANGER & DAHMÉ, RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE, RUFIANGE & LEBLANC, LUCIEN VIAU, VIAU & ROBIN.

Disques récents

par Albin RIVARD
Neuvième symphonie de Schubert

La "Symphonie no 9, en Ut majeur, de Schubert, a été surnommée la Grande Symphonie; elle est considérée comme la plus importante des symphonies du maître bien qu'elle soit beaucoup moins populaire que l'inachevée.

Selon le mot de Schumann, nombre d'oeuvres de musique de chambre, avec un succès qui a été acclamé par la critique. Ce nouveau disque possède les mêmes qualités; deux œuvres de choix magnifiquement interprétées et reproduites. (LL 525)

Mahler

Eduard van Beinum, qui est depuis 1938 le chef attitré de l'Orchestre Concertgebouw d'Amsterdam, a dirigé l'enregistrement par ce grand orchestre, sur long-fil London, de la Symphonie no 4, en Sol majeur, de Gustave Mahler. Ce compositeur prolifique, qui fut d'abord un chef d'orchestre à l'Opéra de Vienne et au Metropolitan, a composé des chansons qui ont eu du succès, et neuf symphonies qui sont pour la plupart très longues et exigent des ressources que fournissent les grands orchestres. Sous ce rapport la Symphonie no 4 est la plus accessible, et elle est aussi la plus populaire parce qu'elle a un caractère plus léger que les autres.

Brahms

Le Quatuor à cordes Vegh joue sur long-fil London le Quatuor et Do mineur, opus 51 no 1, de Brahms. C'est une œuvre que Clara Schumann disait pleine de feu et d'inspiration. Le premier mouvement suit la forme sonate et sa facture est d'une rare perfection. Suit ensuite une Romance calme et intime. Le Scherzo lui-même est d'un charme discret. C'est surtout dans le dernier mouvement qu'apparaît l'émotion intense, la flamme, et l'œuvre s'achève dans une expression de puissance.

Reichal et Beck

Deux œuvres de compositeurs suisses contemporains sont réunies sur un long-fil London, et toutes deux ont été écrites en 1949. Le Concertino pour piano et orchestre, de Bernard Reichal, est joué par Christiane Montandon et l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par Edmond Appia; et le Concerto pour alto, orchestre et cor, de Conrad Beck, est joué par Walter Kagi et l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par Jean Meylan. Le Concertino de Reichal est moderne mais fort accessible, avec des mélodies animées ou sereines qui sont le plus souvent agréables, et une couleur orchestrale qui ressort magnifiquement sur un appareil de haute fidélité. Le Concerto de Beck est plus austère, mais il est fort intéressant en ce qu'il explore les possibilités de l'alto solo, et c'est un peu le timbre de cet instrument qui lui vaut sa sévérité. Dans les deux cas l'interprétation est soignée et la reproduction excellente. (LL 601)

Musique populaire

Robert Farnon et son orchestre jouent sur long-fil London deux suites orchestrales formées d'œuvres de deux compositeurs populaires: Victor Schertzinger et Hoagy Carmichael. Chacune des deux suites comporte six parties qui correspondent à des chansons à succès des deux auteurs. Quelques-uns de ces arrangements comportent une partie vocale interprétée par les Johnston Singers. La suite Schertzinger comporte: The Fleet's In; Dream Lover; Sand in my Shoes; Marcheta; One Night of Love; Kiss the Boys Goodbye. Celle de Carmichael: My Resistance is Low; Stardust; Little Old Lady; Georgia on my Mind; One Morning in May; Lazybones. Orchestration brillante, bonne reproduction. (LL 623)

TELEVISION

- TELEVISION
MERCREDI, 22 OCTOBRE
3.30 - Pout et Zetta.
3.50 - Film.
4.15 - Design for Living.
4.30 - The Cases of Eddie Drake.
9.30 - Variétés.

SOIREE
MERCREDI, 22 OCTOBRE

- 4.00 P.M. CBP-Radio-Journal.
4.15 P.M. CBP-Bulletin météo.
4.30 P.M. CBP-Dans la coulisse.
4.45 P.M. CBP-Studio.
5.00 P.M. CBP-Parade de la nuit.
5.15 P.M. CBP-Parade de la nuit.

JEUDI, 23 OCTOBRE

- 4.00 A.M. CBM-Breakfast Break.
4.15 A.M. CBM-Messe du jour.
4.30 A.M. CBM-Studio.
4.45 A.M. CBM-Studio.

- 4.00 P.M. CBP-Radio-Journal.
4.15 P.M. CBP-Bulletin météo.
4.30 P.M. CBP-Dans la coulisse.
4.45 P.M. CBP-Studio.

SOIREE

- 4.00 P.M. CBP-Radio-Journal.
4.15 P.M. CBP-Bulletin météo.
4.30 P.M. CBP-Dans la coulisse.
4.45 P.M. CBP-Studio.

L'Hamlet intellectuel de Gide-Barrault

Une première observation: Il y aurait une longue et passionnante étude à faire sur l'extrordinaire HAMLET de Jean-Louis Barrault. La transposition de Shakespeare dans le génie français, l'éloquence souveraine du drame, la fluidité de création au personnage: tout cela commande la plus grande admiration, mais suffit à décourager le critique contraint de penser et d'écrire vite.

Une seconde observation: Français d'Amérique au milieu d'un continent anglo-saxon, nous sommes constamment gênés par la présence — le mythe du HAMLET de Laurence Olivier. Le spectacle de Jean-Louis Barrault signifie pour nous un complet dépassement de sensibilité. L'HAMLET tourmenté de Laurence Olivier vivait le drame d'une mystérieuse passion spirituelle; c'est la lucidité perle qui anime le drame de conscience du HAMLET de Barrault.

J'écris cela dans la pensée que mon jugement sera par conséquent deux fois injuste, et je m'en excuse. Tâchons pour le reste de nous en tenir à l'essentiel. Il me paraît capital de signaler, pour comprendre le sens de cette œuvre, qu'elle est le résultat d'une collaboration: la traduction d'André Gide, la mise en scène et l'interprétation de Jean-Louis Barrault. La lecture du texte de Gide nous révélerait surtout dans une langue admirablement pure et archaïque, les merveilles de l'ingéniosité dans la situation, du mouvement et du naturel dans le dialogue, de l'intuition dans le spectacle et le style du drame shakespearien. Mais cela appartient encore à la littérature. Le théâtre est autre chose, et c'est particulièrement l'épreuve de la littérature.

Or qui est l'Hamlet de Gide-Barrault? sinon ce prince éternellement perplexé que sa lucidité empêche d'agir et qui n'ira vers la mort que poussé par une force extérieure. (Qui ne reconnaît dans cet Hamlet un des mille visages de Gide?) Le fondamental perplexisité du personnage, sans cesse hésitant entre la méditation et l'action, le fera hésiter jusqu'à la fin à se fixer dans son destin. Cet halluciné lucide, ce cruel amoureux balance entre la faiblesse et la violence. Son caractère consiste précisément à n'être pas défini. Il existe par ses possibilités.

A quoi les shakespeariens vont-ils répondre que cet Hamlet ressemble étrangement au Hamlet sombre et inquiet de Shakespeare. Mais j'ajouterai aussitôt que l'Hamlet de Shakespeare n'a rien d'intellectuel, au sens de la lucidité moderne. Or, l'Hamlet de Gide-Barrault est essentiellement intellectuel et moderne, et en ce sens, l'œuvre de Gide n'est plus seulement une traduction, mais une transformation et un rajout.

7 h. 30 p.m.: Les contes de la pluie et du beau temps — Une émission en deux parties de mardi et jeudi. Pierre Dagenais est la vedette.
8 h. 30 p.m.: Imprévu — Trente minutes de humour avec le concours de Mario Verdon et Raymond Tallier.

Indemnité de \$1,000 pour le maire de Thetford

Québec, 22 — La ville de Thetford-Les Mines demandera par un bill, l'autorisation d'accorder une indemnité annuelle de \$1,000 à son maire, et de \$500 à chacun de ses échevins, et cela, à compter du premier juin 1953. On désire aussi que la qualification foncière pour être mis en candidature pour la charge de maire ou d'échevin, soit fixée à \$1,200, au lieu de \$600.



Un récital Létourneau-Pelletier-Jeanotte marquera ce soir (mercredi), à 8 h. 30, à la salle du Plateau, l'ouverture de la saison 1952-53 des Jeunesses Musicales du Canada, section de Montréal. Des œuvres de Haydn, Mozart, Grétry, Poulenc sont inscrites au programme du soprano Marthe Létourneau. Le ténor Jean-Paul Jeanotte se fera entendre dans du Schubert, Ravel, Milhaud, Dunaïvis, et Colombi Pelletier, pianiste, offrira au public trois œuvres de Chopin, Schuman et Debussy.

LA SCALA
PAPINEAU BEAUBIEN VI.2921
UNE MERE
Dorsch
CARNIVAL D'AMOUR
J. Heesters

Cinéma de Paris
MICHELE MORGAN
nous montre jusqu'à ses sept femmes
VORGUEL
LES 7 PECHES CAPITAUX

STUDENTS
BARBE BLEUE
CECILE AUBRY
FRERE BRASSEUR

LE CHAT SAUVAGE
2 grands films d'action
OBSEDEE
LE CRIME PARFAIT

Le plus grand opéra de Mozart
"LA FLÛTE ENCHANTÉE"
Au complet, par le Théâtre des Marionnettes de Salzbourg; orchestre, chœur, solistes — Opéra national de Vienne.

COLLEGE ST-LAURENT — 26 oct. dim. mat. 4 p.m. Hangel et Gretel; dim. soirée 8.30, "La Flûte enchantée" de Mozart.
MONUMENT NATIONAL — 27 oct. "Faust" de Goethe, "Impressari" de Mozart; 28 oct. "Bastien et Bastienne" de Mozart, "La Petite Sérénade" Pavirova, Mozart chez l'imprésario; 29 oct., "La Flûte enchantée" de Mozart.

# Nos deux clubs juniors ont été vainqueurs hier soir

## Le Royal bat Trois-Rivières Canadien l'emporte sur Galt

L'équipe de Jacques Bélanger a réussi à enregistrer sa première victoire de la saison — Le Tricolore supérieur aux joueurs de l'Ontario

Les amateurs de hockey junior ont eu l'occasion de voir un club de l'Ontario venir disputer la palme à une équipe du circuit Buster Howard et les six mille personnes présentes au Forum, hier soir, ont pu se rendre compte que nos porte-couleurs peuvent lutter avantageusement contre les représentants de la province voisine car dans la deuxième joute à l'affiche à la patinoire locale le Canadien de Sammy Pollock a vaincu les Esperviers de Galt par le compte de 3 à 1 et cela grâce aux buts enregistrés par Richard, Goyette et Boileau pendant que McBurney évitait le blanchissage aux visiteurs.

La joute fut intéressante au possible et les spectateurs ont été tenus en haleine continuellement, même si le Tricolore eut le dessus du commencement à la fin.

Charlie Hodge a été largement responsable de l'échec de Galt car c'est grâce à sa superbe série dans les filets du Canadien si le club de Sammy Pollock a pu faire baisser pavillon à ses rivaux, dirigés par Réti Hamill.

Le Royal de Jacques Bélanger a remporté hier soir, sa première victoire de la saison, dans la ligue de hockey junior, en triomphant des Reds de Trois-Rivières, 5-3.

Le club local demeure quand

même le dernier du classement, avec deux points seulement, soit deux de moins que les Reds.

Réti Hamill a été signalé en comptant deux buts pour les vainqueurs. Les autres points du Royal ont été comptés par Brian McCann, Guy Crevier et Ross Watson. Ray St-Cyr, Gerry Bergeron et Jean Leclerc ont enregistré les buts du club de Trois-Rivières.

**ROYAL 5, TROIS-RIVIERES 3**  
ROYAL — Buts: Broodbelt; défenses: Gagnon et Landry; avants: Swartzak, McCann et Vincent; subs: Harper, Watson, Petty, Crevier, Naylor, Gira, Beaupré, Rousseau, Laforest et McGillivray.

**TROIS-RIVIERES** — Buts: Trudel; défenses: Gravelle et Bédard; avants: Houie, Bernier et Leclerc; subs: Gagnon, Gendron, Bergeron, St-Cyr, Desrosiers, Colette, Dubuc, Lalonde, St-Jean et Lahala.

Arbitres: Desiel, Melford et Robert.

Première période  
1—Royal, Vincent (Swartzak) ... 1.04  
2—Royal, McCann ... 5.56  
3—Royal, Vincent (Gagnon) ... 7.46  
4—Trois-Rivières, St-Cyr (Leclerc, Bédard) ... 9.42  
5—Royal, Crevier (McGillivray) ... 12.007  
6—Trois-Rivières, Bergeron (Colette) ... 18.23

Deuxième période  
7—Royal, Watson ... 19.51  
Punitions: Dubuc, Gagnon, Leclerc et Desrosiers.

Troisième période  
8—Trois-Rivières, Leclerc (St-Cyr, Lahala) ... 9.15  
Punitions: Landry, Vincent (2), Gendron et Bédard.

**CANADIEN 3, GALT 1**  
CANADIEN — Buts: Hodge; défenses: Wilson et White; avants: McBurney, Boucher, Rousseau et M. Boileau; subs: McIntyre, Richard, Goyette, Provost, Finet, Morrison, Moore, Hughes, C. Boileau et Lilley.

Arbitres: Mullen, Melford et Robert.

Première période  
1—Canadien, Richard (Provost) ... 18.08  
Punition: Wilson.

Deuxième période  
2—Canadien, Goyette (Lilley) ... 4.29  
3—Galt, McBurney (Poeta, Warren) ... 5.41  
Punitions: Wilson, Provost, Hollingworth, Richard, Lalonde et White.

Troisième période  
4—Canadien, Boileau (Chasles) ... 19.39  
Punitions: Muckler, White et Wilson.

## St-Jérôme gagne Un important match pour l'athlète français contre Joliette

Dans la ligue Provinciale hier soir, le St-Jérôme est monté seul en première position alors qu'il a défait le Joliette au compte de 8 à 5. Le Joliette a ainsi subi sa troisième défaite consécutive.

Les joueurs d'Yves Nadon ont compté quatre points durant la première période, un au cours de la deuxième et trois autres durant la troisième reprise.

Jean-Guy Renaud, du St-Jérôme, et Gaston Gauthier, du Joliette, ont compté chacun deux buts durant cette joute.

Les Castors de Ste-Thérèse, qui ont remporté la victoire lors de leur première joute dans la ligue de hockey Provincial senior dimanche, commenceront ce soir une série de quatre parties en cinq jours. Le club de Raymond Lagacé et Lorne White visitera le Joliette ce soir, il recevra la visite du St-Jérôme demain soir et celle des Rapides de Lachine samedi soir, puis il visitera le St-Jérôme dimanche après-midi.

Il y aura une autre partie dans la ligue, ce soir, alors que les Rapides de Lachine rendront visite aux Lions de St-Hyacinthe.

Le champion mondial, Wladek Kowalski, qui défend son titre de poids lourds à la lutte ce soir au Forum contre le Français Tarzan Zorra, de Paris, a juré hier de démolir son adversaire, qui, on le sait, a été désigné par un groupe de gladiateurs locaux pour venir Yukon Eric.

Eric s'est fait arracher une oreille mercredi dernier par un formidable coup de genou de Kowalski. Le célèbre arbitre Dan Murray a été désigné pour officier au combat de ce soir et il a lancé un sévère avertissement aux deux par-

Le champion mondial, Wladek Kowalski, qui défend son titre de poids lourds à la lutte ce soir au Forum contre le Français Tarzan Zorra, de Paris, a juré hier de démolir son adversaire, qui, on le sait, a été désigné par un groupe de gladiateurs locaux pour venir Yukon Eric.

Eric s'est fait arracher une oreille mercredi dernier par un formidable coup de genou de Kowalski. Le célèbre arbitre Dan Murray a été désigné pour officier au combat de ce soir et il a lancé un sévère avertissement aux deux par-

## Les Mohawks sont blanchis Richard mis à l'amende

Cincinnati 22 (P.A.) — Les Canadiens de Montréal ont blanchis les Mohawks de Cincinnati au compte de 4-0 hier soir lors d'une joute hors-concours marquant la première apparition au Cincinnati Garden des Mohawks en tant que membres de la Ligue Internationale de hockey.

Le centre Elmer Lach a compté deux buts pour les vainqueurs, le second sans aide. Maurice Richard et Billy Reay ont réussi les deux autres. Le diminutif gardien de buts Claude Evans a été en vedette pour les Mohawks arrêtant 41 lancers.

Richard n'a pas comparu en Cour. Me Gontran St-Onge, représentant Richard, a plaidé coupable au nom de son client.

L'échauffourée est survenue lors d'une partie hors concours entre les Braves de Valleyfield, de la ligue de Hockey Senior, du Québec, et le Tricolore.

## Les Mohawks sont blanchis Richard mis à l'amende

Cincinnati 22 (P.A.) — Les Canadiens de Montréal ont blanchis les Mohawks de Cincinnati au compte de 4-0 hier soir lors d'une joute hors-concours marquant la première apparition au Cincinnati Garden des Mohawks en tant que membres de la Ligue Internationale de hockey.

Le centre Elmer Lach a compté deux buts pour les vainqueurs, le second sans aide. Maurice Richard et Billy Reay ont réussi les deux autres. Le diminutif gardien de buts Claude Evans a été en vedette pour les Mohawks arrêtant 41 lancers.

Richard n'a pas comparu en Cour. Me Gontran St-Onge, représentant Richard, a plaidé coupable au nom de son client.

L'échauffourée est survenue lors d'une partie hors concours entre les Braves de Valleyfield, de la ligue de Hockey Senior, du Québec, et le Tricolore.

## Richard mis à l'amende

Cincinnati 22 (P.A.) — Les Canadiens de Montréal ont blanchis les Mohawks de Cincinnati au compte de 4-0 hier soir lors d'une joute hors-concours marquant la première apparition au Cincinnati Garden des Mohawks en tant que membres de la Ligue Internationale de hockey.

Le centre Elmer Lach a compté deux buts pour les vainqueurs, le second sans aide. Maurice Richard et Billy Reay ont réussi les deux autres. Le diminutif gardien de buts Claude Evans a été en vedette pour les Mohawks arrêtant 41 lancers.

Richard n'a pas comparu en Cour. Me Gontran St-Onge, représentant Richard, a plaidé coupable au nom de son client.

L'échauffourée est survenue lors d'une partie hors concours entre les Braves de Valleyfield, de la ligue de Hockey Senior, du Québec, et le Tricolore.

## Deux parties à l'ouverture

La ligue de hockey Métropolitaine du président Léo Archambault inaugurera sa septième saison ce soir, à l'arena St-Laurent, alors qu'un programme double sera présenté. La première joute opposera le Meteor St-Laurent au St-Ambroise, tandis que le St-Vincent-de-Paul disputera la victoire au Terrebonne dans la deuxième partie.

A l'occasion de l'ouverture de la saison, la rondelle sera mise au jeu par M. le maire suppléant de Ville-St-Laurent, L. Painter. Il sera accompagné du fondateur de la ligue, M. Roger Dostaler, et du président, M. Léo Archambault. Plusieurs autres invités de marque seront sur les lieux.

Le St-Laurent, qui est sous la direction de Bernie Lauzon, n'aura pas la tâche facile à ses débuts. Il rencontrera en effet le St-Ambroise qui a remporté le championnat de ce circuit la saison dernière.

Le St-Laurent forme une puissante équipe et Lauzon est confiant de connaître de beaux débuts en remportant la victoire. Il compte beaucoup sur Dave Molson et Johnny Robillard. Le Saint-Ambroise, qui est encore sous la direction de Tony Lalonde et d'Almé Renaud, a fait l'acquisition de Raymond Gibeault, du Ste-Thérèse l'an dernier et de François Grattan.

Dans la deuxième joute, le St-Vincent de Paul, du tria Sigouin, Prieur et Scofield, recevra la visite du Terrebonne, des sportsmen Chartrand, Martel et Pelletier. La rivalité est grande entre ces deux clubs qui représentent deux villes voisines.

Le Terrebonne s'est assuré les services de Laverdure, Larivée, Aubin, Bossy, Dufour et Bazinet et il est déjà considéré comme le club à battre dans la ligue Métropolitaine, même s'il en est à ses débuts.

La première joute commencera à 8 heures.

## Plusieurs inscriptions ont été reçues par le secrétaire

Les propriétaires des écuries à la piste Richelieu veulent profiter de la dernière semaine de courses au Bout-de-l'Île

Le 90ième programme de la saison sera couru ce soir à la piste du Bout-de-l'Île. La carte de ce soir sera l'une des dernières de la saison, n'étant suivie que de celles de demain soir, samedi, et dimanche après-midi.

Ainsi donc s'achève la plus formidable saison de courses sous harnais au pays.

Pratiquement inconnue, la Provincial Raceways Inc. envahissait, le printemps dernier, la piste du Bout-de-l'Île, pour en faire le plus grand centre de courses de ce genre au pays, dans le court espace de 6 mois. Et s'il est possible de faire des comparaisons, tout laisse prévoir que la piste du Parc Richelieu sera universellement connue dans un avenir rapproché, surtout si l'on prend en considération le fait que les succès remportés cette saison par cet organisme dépassent de beaucoup ceux de la fameuse piste de Roosevelt à sa première année d'opération.

Ainsi donc les sportsifs de la vieille capitale, MM. Michaud et Simard, peuvent s'enorgueillir du magnifique travail accompli, qui ne fut pas sans être admiré par les sportsifs locaux. Les succès de la saison en sont une preuve irréfutable.

Quant au programme de ce soir il n'en cédera en rien aux présentations régulières. Neuf épreuves des mieux balancées seront à l'affiche, dont 5 courses d'une seule épreuve. Les amateurs "longshots" qui, depuis la venue de la température froide font des affaires d'or, ne devraient pas manquer cet événement, lequel laisse prévoir des surprises.

## FORUM

CE SOIR à 8 h. 30  
CHAMPIONNAT DE LUTTE  
(Titre de champion du monde)  
WLADEK KOWALSKI vs ZORRA (Champion) (Aspirant)  
2 chutes dans 3 à finir  
3 - autres grands combats - 3  
Prix: \$1.00 à \$2.00 en vente aux guichets des rues Aitwater et Clouse. Sièges à \$5 dans la section terrasse en vente ce soir, à 1 h. au guichet de la rue St-Luc.

Jeudi, 23 octobre, à 7.30 p.m.  
LIGUE HOCKEY JUNIOR  
GALT vs ROYAL  
à 9 p.m.  
LIGUE HOCKEY SENIOR  
VALLEYFIELD vs ROYAL  
Prix: Sièges réservés: \$1.50, \$1.25, \$1.00. Enfants: 50 dans les sections non réservées.  
Billets en vente le mercredi matin, à 10 h.

## AU PARC RICHELIEU

CE SOIR, à 8 h. 15, SOIREE DES DAMES

5 CLASSES AU PROGRAMME  
Pari double, lère et 2e épreuves  
Photo fini — Quinella  
Service autobus coin Stadium et Ontario, près du Stadium  
Admission générale: \$1.00  
Siège de logs: \$1.50

## Le classement des équipes

Ligue Nationale	D	G	N	P	C	Pts
Détroit	6	3	1	2	24	11 8
Chicago	4	3	5	1	13	7
Canadien	4	3	2	1	11	13 7
Toronto	5	3	2	1	14	17 5
Boston	4	2	4	1	11	10 8
Rangers	5	0	4	1	9	16 1

Ligue Américaine	D	G	N	P	C	Pts
Providence	2	2	0	1	8	5 3
Cleveland	2	2	0	0	7	3 4
Buffalo	2	1	1	0	6	9 3
Syracuse	2	1	1	0	6	8 2
St-Louis	2	1	1	0	7	9 2
Hershey	2	1	1	0	6	8 2
Pittsburgh	3	0	3	0	6	11 0

Ligue Québec Senior	D	G	N	P	C	Pts
Royal	4	1	1	0	10	8 5
Valleyfield	4	2	0	2	10	17 6
Sherbrooke	4	1	1	1	17	10 5
Ottawa	4	1	0	3	10	8 5
Québec	3	1	2	0	8	18 2
Montréal	3	0	2	1	6	13 0
Shawinigan	5	0	5	0	6	13 0

Ligue Québec Junior	D	G	N	P	C	Pts
Canadien	3	1	0	1	8	9 6
Québec	4	3	1	0	14	12 6
St-Jérôme	3	1	0	2	8	10 2
Royal	5	1	4	0	11	18 2

Ligue Provinciale	D	G	N	P	C	Pts
St-Jérôme	2	1	0	1	7	17 4
Lachine	1	1	0	0	4	2 2
St-Thérèse	1	0	0	3	3	2 2
St-Hyacinthe	1	1	0	1	3	9 2
Joliette	3	0	3	0	9	15 0

## Gagnon contre Henry Gault

Québec, 22 (P.C.) — Henry Gault, champion poids coq de la Caroline du Sud, et le champion canadien Fernando Gagnon, de Québec, se rencontreront dans un combat qui sera pour le championnat de l'Amérique du nord le 27 octobre, a annoncé hier soir le promoteur Paul-A. Plamondon.

Il a dit que le combat de 12 rondes, qui aura lieu à Québec, avait été sanctionné par l'Association nationale de boxe des Etats-Unis. C'est le premier combat du genre.

## Lauro Salas contre Collins

Boston, 21 (P.A.) — Lauro Salas, du Mexique, qui a perdu la semaine dernière son championnat mondial des poids légers contre Jimmy Carter, rencontrera le rude pugiliste Tommy Collins, de Boston, le 17 novembre, lors d'un combat de 10 rondes qui sera disputé au Boston Garden, a annoncé hier le club athlétique Callahan.

# "Gardiens DE LA PAIX"

La science a donné à nos services de police une mobilité et une efficacité remarquables. Ils peuvent aujourd'hui, grâce à leurs armes modernes, à leurs véhicules rapides et à leurs appareils et instruments très au point, nous assurer une meilleure protection et mieux maintenir la paix chez nous.

Pourvue de ce qu'il y a de mieux en fait d'armes, de moyens de locomotion et d'équipement, l'armée canadienne d'aujourd'hui est un organisme de défense merveilleusement mobile et efficace. Intégrée en Europe et en Asie à la grande armée des peuples libres, l'armée canadienne fait partie d'un corps international de police dont la tâche consiste à endiguer les poussées communistes.

Jeunes gens, vous trouverez peu de causes plus dignes de votre appui que celle-ci. En la servant, vous aiderez aussi à protéger votre pays. Vous trouverez dans l'armée du Canada, en plus de l'occasion de faire votre devoir, des avantages innombrables. Venez aider à maintenir la paix dans le monde en vous enrôlant dès aujourd'hui dans votre armée!



Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.



**ENROLEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE**

Depot des effectifs No 4  
772 ouest, rue Sherbrooke  
MONTREAL P.Q.

Depot des effectifs No 3  
Casernes Connaught  
3 rue de la Citadelle QUEBEC P.Q.

Depot des effectifs No 13  
Wallis House, angle Charlotte et Rideau  
OTTAWA, Ont.

LA VIE SPORTIVE
L'inauguration de la saison aura lieu lundi soir prochain

La Ligue Dépression, du président Richardson, sera à l'oeuvre pour la vingt et unième année consécutive — Toe Blake avec les Sages

On a également annoncé que le joueur de défense, Jean Lacroix, des Hobos l'an dernier, s'alignera avec les Grads.

La décision à Albert Padulo

Une très intéressante séance de boxe a été offerte hier soir à la Païestrie nationale aux amateurs montrealais et cette soirée fut des mieux réussies.

Turpin gagne par décision

Londres, 21. (P.A.) — Randolph Turpin, de la Grande-Bretagne, a remporté le championnat poids moyen de l'Empire britannique lorsqu'il a obtenu une facile et unanime décision contre George Angelo, de l'Afrique du Sud, après un monotone combat de 15 rondes qui a été disputé au Harringay Arena, hier soir.

Côté prendra part au marathon

Au signal du départ de la course de douze milles organisée par Roland Bouffard et André Gougeon sous les auspices de la Païestrie nationale, Gérard Côté sera dans la course et il sera très dangereux car il est en grande condition puisqu'il avait pratiqué toute l'été pour aller aux jeux olympiques à Helsinki.

au Richelieu Les résultats

Les courses disputées hier soir à la piste du Bout de l'île ont donné les résultats suivants: PREMIERE COURSE: Lussier Boy, Larente, 6.00; 4.30; Hugues Mac, Turcotte, 3.90.

Combats de boxe d'hier

Los Angeles — Freddie Beshore, 196 lbs, Los Angeles, par décision contre Abel Fernandez, 194 lbs, Angeles (10).

Au Petit Salon LE RETOUR A LA BIBLE, UNE URGENTE NECESSITE

Le "Petit Salon" a repris ses activités, hier soir, et M. l'abbé Jean-Paul Bourret, directeur diocésain des Cours de Bible, a prononcé une fort intéressante causerie qu'il avait intitulée: "Une belle dame à l'horizon".

Cette soirée littéraire comprenait également un programme artistique qui avait été confié à Mlle Suzanne Provencher, soprano, qui fut accompagnée au piano par Mlle Madeleine Gareau.

Le Totem alignera onze joueurs cette saison. Cette équipe a perdu les services de Doug, Maitland et de George Emblem.

La décision à Albert Padulo

Une très intéressante séance de boxe a été offerte hier soir à la Païestrie nationale aux amateurs montrealais et cette soirée fut des mieux réussies.

Turpin gagne par décision

Londres, 21. (P.A.) — Randolph Turpin, de la Grande-Bretagne, a remporté le championnat poids moyen de l'Empire britannique lorsqu'il a obtenu une facile et unanime décision contre George Angelo, de l'Afrique du Sud, après un monotone combat de 15 rondes qui a été disputé au Harringay Arena, hier soir.

Côté prendra part au marathon

Au signal du départ de la course de douze milles organisée par Roland Bouffard et André Gougeon sous les auspices de la Païestrie nationale, Gérard Côté sera dans la course et il sera très dangereux car il est en grande condition puisqu'il avait pratiqué toute l'été pour aller aux jeux olympiques à Helsinki.

au Richelieu Les résultats

Les courses disputées hier soir à la piste du Bout de l'île ont donné les résultats suivants: PREMIERE COURSE: Lussier Boy, Larente, 6.00; 4.30; Hugues Mac, Turcotte, 3.90.

Combats de boxe d'hier

Los Angeles — Freddie Beshore, 196 lbs, Los Angeles, par décision contre Abel Fernandez, 194 lbs, Angeles (10).

L'U.C.C. fait rapport à ses membres...

(suite de la page cinq) produits de la ferme. Le 10 avril, notre président général, M. J. Abel Marion, était nommé membre du Comité. Notre comité exécutif a pris les mesures nécessaires pour soumettre à ce comité un mémoire et des recommandations précises.

La création, au secrétariat général, d'un service de l'économie rurale n'a rien changé à l'organisation matérielle qui existait auparavant. Elle a eu pour effet de mettre en évidence le travail de plus en plus important qu'accomplit l'Union, depuis plusieurs années, en ce qui concerne la mise sur le marché des produits de la ferme.

Le comité exécutif de l'Union se compose, pendant l'exercice, de MM. J. Abel Marion, Jean-Baptiste Lemoine, Samuel Audette, Benjamin Manseau, Gérard Gauthier, Joseph Bouchard et le 13 novembre 1951, le 15 janvier, le 15 février, le 20 mars, le 22 avril, le 21 mai, le 11 juillet et le 28 août 1952. A chaque réunion il a eu à aborder une question importante, car chacun se rendait compte de l'évolution rapide de l'Union auprès de nombreux problèmes dont la solution demandait une étude approfondie.

Service de l'économie rurale

La création, au secrétariat général, d'un service de l'économie rurale n'a rien changé à l'organisation matérielle qui existait auparavant. Elle a eu pour effet de mettre en évidence le travail de plus en plus important qu'accomplit l'Union, depuis plusieurs années, en ce qui concerne la mise sur le marché des produits de la ferme.

Service forestier

C'est grâce à l'initiative du service forestier que la fédération de Gaspé a été organisée au mois d'avril dernier. Ayant reçu une demande pressante de Son Exc. Mgr Albini Leblanc, évêque de Gaspé, le comité exécutif de l'Union confia au service forestier le soin de faire la propagande nécessaire en vue de l'organisation de syndicats et d'une fédération dans cette région.

Incorporation

Pendant l'exercice qui s'est terminé le 3 août, 25 syndicats ont obtenu leur incorporation en vertu de la loi des syndicats professionnels, ce qui porte à 625 le nombre des syndicats incorporés. La nouvelle fédération de Gaspé a obtenu son incorporation et il restait encore certaines formalités à remplir pour que celle de Québec-Est obtienne la sienne.

Effectifs

Du 1er septembre 1951 au 31 août 1952, 40,017 cultivateurs ou bûcherons ont payé leur cotisation annuelle comme membres de l'Union. A la fin de l'exercice, l'Union comptait 5,117 membres et plus qu'à la fin de l'exercice précédent. Si l'on en excepte l'exercice 1948-1949, l'augmentation est due en grande partie à l'apport de la nouvelle fédération de Gaspé et au recrutement intensif pratiqué chez les bûcherons, en particulier par les fédérations du Saguenay et de Québec-Sud.

Maison du bûcheron

Les bûcherons et les cultivateurs de toute la province ont continué de fréquenter assidûment la Maison du Bûcheron de Québec. Au bureau d'engagement, qui y fonctionne sous la direction du ministère provincial du travail, on a fourni des renseignements à 33,681 bûcherons et on a présidé à la signature de 5,541 contrats de travail. L'hôtel a abrité 14,688 personnes et la salle à manger a servi 17,712 repas. La consigne a en outre gardé 11,777 valises ou sacs en dépôt, de 970 bûcherons, la somme de \$194,851. Le comptoir du tabac des rafraîchissements a réalisé \$19,903 et le magasin pour \$13,722.

Service de l'administration

Depuis deux ans, les exercices financiers de l'Union s'étaient clos avec des déficits assez considérables. Ces déficits, provenant de l'augmentation constante du coût de l'administration, étaient de nature à inquiéter les dirigeants. Aussi le conseil général et le comité exécutif décidèrent-ils de

Des Canadiens aident à la récolte des pommes dans le Maine

Le ministre du Travail, M. Milton F. Gregg, a déclaré qu'un total de 4,275 travailleurs canadiens ont été autorisés à passer la frontière des Etats-Unis pour faire la récolte des pommes de terre dans l'Etat du Maine.

Ces travailleurs ont été recrutés par le Service national de placement dans les régions du Québec et du Nouveau-Brunswick; 1,665 venaient du Nouveau-Brunswick et 2,610 du Québec.

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir — Plateau 5151

CONFORT SOUS LA NEIGE ECONOMIES POUR "MAMAN" COSTUMES DE JEU (Snow Suits)

TOUT LE CONFORT NECESSAIRE ACCORDE A L'ENFANT — 2 à 6x ans) UNE "VEDETTE" DUPUIS — LE PRIX ORD. 7.29 — SPECIAL

N'allez pas manquer pareil spécial. C'est indispensable aux bambins actifs qui "adorent" la neige dès le début de l'hiver. POPELINE HYDROFUGE en marine, brun, vert. Genre combinaison avec fermeture à glissière du col à la fourche. Epaisse doublure piquée et matelassée. Pajnetts, col en tricot laine. Le capuchon est amovible.



CHAUDES CULOTTES BREECHES

Pour collégiens, écoliers de 6 à 16 ans. Ord. 4.95.

VEDETTE DUPUIS

Belle culotte en frise de laine ou tweed fantaisie en marine, gris moyen, brun moyen. Les genoux renforcés d'un empiècement de cuir pour plus de résistance à l'usure. Mollets à clés. Fermeture à glissière. Bonne doublure de coton.

DUPUIS — rez-de-chaussée, De Montigny

3.95 P.Lateau 5151 Local 300

